

infocorps lié

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 25
janvier **1976**, 5^{me} année



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 Bruxelles - tél. : 02/523 60 13
Président :
André Boudin
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Rédacteur en chef :
Michel Bougard
Mise en page :
Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C^e à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial	2
Nos enquêtes	4
L'orthoténie : un grand espoir déçu ? (3)	8
Une « réparation » d'OVNI aux USA	13
Le dossier photo d'Inforespace	20
Nouvelles Internationales	23
Phénomènes astronomiques importants en 1976	32
On nous écrit	34
Chronique des OVNI	35

Editorial

Et voilà notre 25ème numéro bouclé. Avec **lui**, un nouveau visage pour **Inforespace**. Non pas une révolution, mais une présentation neuve. - Le changement dans la continuité » aurait pu dire un homme politique **bien connu**.

Nous voudrions que ce ne soit pas une simple modification de la forme et que le **fond**, **lui-aussi**, s'en trouve amélioré. Nous voudrions **qu'Inforespace** reste et **soit** de plus en plus différent des autres revues traitant **d'ufologie**. Non pas par orgueil ou mépris du travail des **autres**, mais parce que nous croyons sincèrement à notre conception de l'information en ce domaine.

Qui s'intéresse à **l'ufologie**, et pourquoi ? On rencontre essentiellement trois types de personnes. Il y a tout d'abord — et ce sont sans doute les plus nombreux — ceux **qui** depuis longtemps se sont passionnés pour l'étude du phénomène OVNI et qui désirent être tenus au courant de l'actualité le concernant. Il y en a d'autres qui abordent ce problème et recherchent avant tout une documentation solide, **objective** et sérieuse, sur les différents aspects de la question. Souvent déçues par les redites que l'on trouve dans la littérature existante, ces personnes risquent d'abandonner définitivement leur **intérêt** naissant si elles ne trouvent pas cette information particulière. Et **enfin**, il y a tous ceux **qui** ont le problème tellement à cœur, qu'ils ont décidé de consacrer une bonne partie de leur vie à son étude scientifique **approfondie**, dans divers **domaines**, selon leur spécialité propre. Ce sont ceux que, communément, on appelle les chercheurs.

On conçoit aisément que chacune de ces trois catégories ne recherche pas forcément la **même** chose dans une revue traitant **d'ufologie**. La première catégorie, celle que nous pourrions appeler les « amateurs éclairés », aspire surtout à des articles de fond sur le phénomène, réflexions d'auteurs, présentation de cas récents, **photographies**, etc... La **seconde**, celle des « débutants ufologues », désire **plutôt** des articles présentant des cas **bien établis**, même très anciens, qui ont pu **être** étudiés en détail et apportent ainsi une sorte de preuve à l'existence des OVNI : cas **d'atterrissages**, photos authentifiées, observations avec nombreux témoins, **etc...** Quant aux « chercheurs », ils conçoivent une revue ufologique sous deux aspects : ou bien il s'agit d'une mine d'informations nouvelles (présentation de la plupart des cas récents bien **détaillés**), ou d'une tribune où **ils** peuvent exposer leurs idées et études sur le **sujet**.

Toutes les revues d'ufologie de par le monde sont confrontées à ce dilemme : qui faut-il satisfaire d'abord et **pourquoi**, **peut-on** contenter tout le monde et est-ce souhaitable ?

Pour respecter un lieu commun qui veut que la Belgique soit le pays des **compromis**, nous avons opté pour une solution intermédiaire : celle **qui** pourrait plaire à la plupart des **lecteurs**. Certains diront qu'à vouloir contenter tout le **monde**, on finit par ne satisfaire personne. D'autres pourraient croire qu'il s'agit là d'une solution de **facilité**, démagogique par excellence. Nous avons la faiblesse de penser qu'il n'en est rien.

C'est pourquoi **Inforespace** continuera à présenter des nouvelles des principaux cas récents étrangers et des réflexions générales sur le sujet. C'est aussi pourquoi nous publierons avec le maximum de détails les enquêtes réalisées par la SOBEPS sur le territoire belge, et ce dans la mesure de nos (maigres) moyens **matériels**. Et c'est également pourquoi en plus d'études fouillées sur certains aspects techniques du phénomène OVNI, nous nous attarderons à revoir en détail des cas plus anciens qui ont, comme le vin, eu le temps de bonifier, de s'enrichir en détails précieux et de devenir ainsi une pièce importante de l'édifice cohérent que devrait constituer l'ufologie.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui du problème posé par la diffusion des informations relatives aux cas d'observation d'OVNI. Faut-il réserver les détails des observations à une « élite » **d'initiés**, ou doit-on essayer de diffuser au maximum dans le public les (bonnes) revues traitant d'ufologie ? Faut-il, au nom de l'**intérêt** majeur que constitue la qualité des témoignages, empêcher Monsieur Tout le Monde d'en savoir « trop » sur les détails rappor-

tés par les **témoins**, lui refusant ainsi l'information à laquelle il a droit en vertu de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le problème n'est pas simple, mais nous l'aborderons **prochainement**.

Rompant avec une attitude que certains n'ont pas manqué de juger **sectaire**, nous voudrions que **Infoespace** soit aussi, à certaines **occasions**, une tribune libre où des conceptions différentes de la nôtre pourraient s'exprimer. Il s'agit là d'une invitation à tous ceux qui ont pu nous critiquer par le passé. **Mais** qu'on ne s'y trompe pas : **loin** de nous l'idée de polémiquer à longueur de pages. Une tribune libre n'a jamais été, que je **sache**, une tribune pour ne **rien dire** de positif et encore moins un lieu privilégié pour exposer publiquement ses griefs envers une humanité qui persiste à ignorer les idées que l'on défend et qu'on aurait tendance à assimiler à la Vérité. Si c'est là la voie choisie par **certains**, nous aurons garde de les **imiter**.

Voilà quelques perspectives pour cette année 1976 que nous osons espérer fertile en phénomènes OVNI. Une année qui pourrait s'avérer capitale pour une certaine reconnaissance « officielle » du phénomène en Belgique. Mais là c'est une autre histoire et nous aurons aussi l'occasion d'en **reparler**.

Michel Bougard,
Rédacteur en chef.

Du nouveau dans notre service librairie

LES ETRANGERS DE L'ESPACE, du Major Donald E. Keyhoe, aux éditions France-Empire; 332 pages; **prix : 320 FB.**

Il s'agit là de la traduction française de « Aliens from Space » sorti en 1973 aux **Etats-Unis**. Le Major Donald E. Keyhoe fut de 1957 à 1972 directeur du NICAP. l'un des plus importants groupements privés d'étude sur le phénomène OVNI. Dans cet **ouvrage**, il fait le point sur les démêlés provoqués par le problème dans les milieux officiels des USA. Il montre comment, d'un accord **tacite**, l'état-major de l'USAF et la CIA refusent de fournir une information objective au public sous le prétexte de la sécurité militaire ou du secret d'Etat. Keyhoe réproouve bien évidemment cette **attitude**. c'est pourquoi il a décidé d'ouvrir tout grand ses **dossiers**, quitte à révéler un certain nombre de manœuvres entreprises pour falsifier délibérément des enquêtes en faisant pression sur les témoins ou en imposant le silence à de hauts fonctionnaires.

Notre appréciation : un document intéressant qui présente un aspect « sombre » de l'histoire des OVNI, un aspect dont on parle souvent **mais** dont on ignore généralement la plupart des **données**.

FACE AUX EXTRATERRESTRES, de Charles Garreau et Raymond Lavier, éditions Jean-Pierre Delarge; 300 pages; **prix : 395 FB.**

A partir de recherches **personnelles**, les auteurs sont arrivés aux mêmes conclusions que Bruce Cathy développait dans son ouvrage intitulé « Harmonic 33 ». Ils ont retrouvé des couloirs permanents et défini une grille qui quadrille le territoire français : c'est sur les droites et diagonales ainsi tracées qu'on relèverait un nombre d'observations plus **élevé**. Afin d'appuyer leur théorie, C. Garreau et R. Lavier proposent un dossier de 200 rapports d'observation d'atterrissages en France.

Notre appréciation ; une étude originale, bien documentée, présentée par un homme qui a **enquêté** durant près de trente années sur le phénomène OVNI.

OVNI, DIMENSION AUTRE, de Jacques Lob et Robert Gigi, éditions Dargaud; 62 pages; **prix : 220 FB.**

Voici le troisième tome de l'histoire des OVNI en bandes **dessinées**, le meilleur probablement. Les auteurs y présentent un dossier de quelques grands cas connus : **Valensole**, **Crixas**, les boules de **l'Aveyron**, l'affaire du « Docteur X ». etc..

Avec un grand souci de **précision**, ces cas sont relatés de la manière la plus fidèle possible et nous font revivre ces événements exceptionnels. Notre appréciation : à lire et à relire le plus souvent possible.

Nos enquêtes

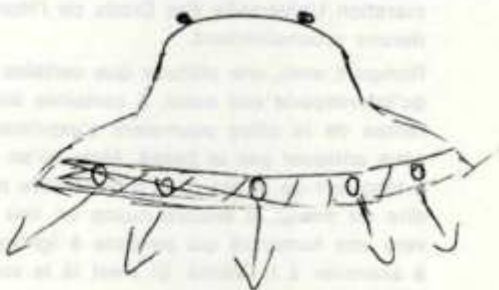
Observations rapprochées à Silly

A deux reprises en 1974, sur la même route et quasi au même endroit, une automobiliste a fait une observation rapprochée qu'elle n'oubliera pas de si tôt. Le lieu de l'observation se situe en Hainaut à environ dix kilomètres au nord-ouest de Soignies sur la route reliant cette ville à Ghislenghien. Cette route secondaire au trafic peu important, traverse en droite ligne une contrée faiblement vallonnée où se succèdent champs et prairies. Elle longe également les bois de Cambron, de Ligne et de Silly où plusieurs ruisseaux prennent leur source. Aucune faille géologique n'est renseignée dans les environs. Deux couloirs aériens venant de France (Cambrai et Chatillon) survolent la région et convergent vers la balise de Bassilly toute proche.

Observation du jeudi 21 mars

Le premier incident a eu lieu à la limite de Silly et Thoricourt. Mme Demierbe était au volant de sa voiture et se dirigeait vers Ghislenghien pour rejoindre son mari. Il faisait nuit, le vent était très faible et le ciel bien dégagé. Il devait être environ 20 h 20 quand la voiture qui venait de franchir la chaussée Brunehaut (1) arrivait en vue de la lisière du bois de Ligne. L'automobiliste aperçut alors quelques lumières rouges et vertes situées à faible hauteur au-dessus des arbres. Tout d'abord elle crut qu'il s'agissait d'un avion en difficulté et, peu rassurée, elle ralentit l'allure. Comme le groupe de lumières se dirigeait vers la route, par mesure de prudence, elle préféra s'arrêter. Continuant à observer au travers du pare-brise, elle constata qu'il ne s'agissait ni d'un avion, ni d'un hélicoptère ou tout autre engin connu. C'était un objet d'une taille apparente plus grande que la pleine lune et dont la forme ressemblait à celle d'une cloche évasée. Au sommet de celle-ci brillaient deux lumières, une rouge et une verte. Mme Demierbe remarqua dans la partie inférieure une rangée de « hublots » disposés sur le pourtour de l'objet qui diffusaient une lumière blanche scintillante qui clignotait. Aucun mouvement de rotation, de balancement ou de vibration n'était perceptible. L'engin qui semblait solide se déplaçait en position horizontale sans aucun bruit et très lentement en décrivant une large courbe. Puis il se dirigea vers la voiture en suivant une trajectoire approximativement orientée nord-sud. Voyant cela, et comme il

De la main du témoin, croquis de l'objet observé le 71 mars 1974



n'était plus qu'à une trentaine de mètres de la route, la conductrice, prise de panique, remit précipitamment le moteur en marche et démarra sur les chapeaux de roue. Dans le rétroviseur elle entrevit encore l'objet qui traversait la route et qui s'éloignait sans hâte en direction du bois de Cambron. La durée totale de cette observation fut d'environ cinq à six minutes. A aucun moment le comportement de la voiture n'a été perturbé en présence de l'objet volant.

Lorsqu'elle raconta son aventure dans sa famille, Mme Demierbe ne fut pas prise au sérieux et il fallut les événements du 5 septembre pour qu'on lui accorde cette fois plus de crédit.

Le même soir, vers 20 h 00, une voisine de Mme Demierbe qui se trouvait chaussée de Ghislenghien à Horrues, remarqua très haut dans le ciel des points lumineux clignotants tantôt blancs, tantôt rouges, avec de temps à autre des petites flammes. La distance trop grande séparant le phénomène lumineux du témoin ne lui a pas permis de distinguer une forme précise. Ces lumières clignotantes se déplaçaient très lentement selon une trajectoire rectiligne en direction du village d'Horrues; par moment elles s'immobilisaient quelques instants puis repartaient et poursuivaient leur silencieuse progression dans le ciel nocturne. Après cinq minutes d'observation, le témoin s'est désintéressé du phénomène insolite.

Au lendemain de son observation, Mme Demierbe devait se plaindre de démangeaisons en différents points du corps : aux aisselles, à la saignée des coudes, à la taille et dans l'aîne. Ces irritations l'incommodèrent durant une quinzaine de jours au cours desquels une continuelle envie de dormir devait également se manifester.

1. Ancienne voie Gallo-romaine reliant Bavay à Utrecht.

Observation du jeudi 5 septembre (1)

Ici c'est le **mari** de Mme Demierbe qui lut le premier témoin d'un phénomène lumineux qui a eu lieu à quelques centaines de mètres du survol du mois de **mars**. Le témoin rentrait chez lui et roulait sur la même route en direction de Soignies. Le temps était particulièrement **mauvais**, il pleuvait fort et le vent soufflait avec force.

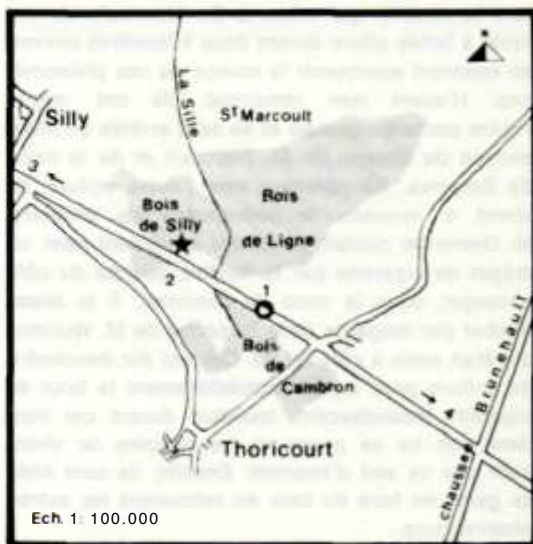
Il était environ 20 h 15 **quand**, longeant le **bois** de Silly qui se trouvait à sa **gauche**, l'automobiliste eut l'attention attirée par des éclairs lumineux de couleur verte qui jaillissaient du feuillage des arbres bordant la route. Les trois voitures qui précédaient la sienne furent successivement éclairées et dans son rétroviseur il constata ensuite qu'il en était de même avec celles qui le **suivaient**. Rentré chez lui, il fit part à sa femme de l'incident et ensemble ils décidèrent de retourner immédiatement sur les lieux. Vingt minutes après son premier passage, M. Demierbe se retrouvait à hauteur du **bois de Silly**; à ce **moment**, seule sa femme aperçut comme une fusée d'artifice **s'élevant** très rapidement vers le ciel. La couleur en était verte et elle émettait une sorte de chuintement qui couvrait le bruit du moteur de la voiture. Cette gerbe lumineuse éclaira tout le bois et la passagère pouvait nettement distinguer les feuilles des arbres. Ne s'étant pas **arrêté**, le couple continua de rouler et s'éloigna du **bois de Silly** **mais** après avoir fait une **manœuvre**, la voiture rebroussa chemin et en repassant les occupants virent alors dans le bois une lueur comparable à un feu de police tournoyant et **formant** par moment un cercle de lumière verte.

Cette lumière intermittente paraissait ne pas toujours se manifester au même **endroit**, tantôt on la voyait près de la route, tantôt plus à l'intérieur du **bois** ou encore à la cime des **arbres**. La source de chaque flash lumineux semblait immobile au moment de l'éclair.

En présence d'un tel **spectacle**, le couple décida de prévenir d'autres personnes et ils regagnèrent leur village où ils allèrent chercher Mme Vandercappellen et deux voisines : Michèle et Martine Richez (3). Après un quart d'heure d'**interruption**, cinq personnes étaient cette fois sur les lieux de

Plan des lieux.

1. Observation du 21 mars 1974. 2. Observation du 5 septembre 1974. 3. Vers Ghisienghien, 4. Vers Soignies



l'**observation**. En passant au ralenti, la voiture fut accueillie par un éclair **vert**. Après avoir fait un **demi tour**, ils longèrent à nouveau la lisière et aperçurent une forte luminosité verte qui éclairait une grande partie du bois. Ils continuèrent leur chemin et se rendirent à Horrues pour faire part de ces phénomènes étonnants à des cousins M. et Mme **Wuilmus**. Après un aller-retour de dix minutes **environ**, c'est réparties dans deux voitures que les sept personnes retournèrent sur les lieux. Les deux voitures passèrent lentement devant le bois et les occupants du premier véhicule ne remarquèrent **rien de particulier**, par contre dans le **second**, les **Wuilmus** ont aperçu une luminosité assez faible parmi les arbres et en se retournant Mme **Wuilmus** déclara avoir vu un trait lumineux pointillé **qui** est sorti du bois et **qui** décrivit très brièvement une **boucle** autour de la voiture **puis** disparut **immédiatement**. Ce témoin compara cette ligne pointillée de couleur verte aux traits lumineux que laissent les balles traçantes comme elle put en voir dans des films de guerre. Les voitures ont effectué plusieurs allées et venues et à chaque passage les témoins ont aperçu des éclairs **qui** par moments étaient très proches **d'eux**, soit une dizaine de mètres. Tous sont unanimes en déclarant que ces flashes lumineux diminuaient d'intensité à leur approche et qu'ils en redoublaient par contre lorsqu'ils **s'éloignaient**.

Les Demierbe, accompagnés de M. Wuilmus, **ont**, avec une voiture, pénétré dans le bois en **emprun-**

2. La veille une intéressante observation avait lieu à Hergies le long de la **frontière** franco-be.ge. le compte rendu en est présenté en page 24 de ce numéro.

3. C'est **cette dernière** qui le 21 mars avait fait une observation quasi au **même** moment que Mme **Demierbe**.

tant le chemin qui mène à St. Marcoult ils ont roulé à faible allure durant deux kilomètres environ en espérant apercevoir la source de ces phénomènes. N'ayant rien remarqué, ils ont rejoint l'autre partie du groupe et se sont arrêtés à l'intersection du chemin de St. Marcoult et de la route de Soignies. En revenant vers l'autre voiture, ils virent à nouveau le phénomène se produire. M. Demierbe pilotait la voiture et voulant jeter un mégot de cigarette par la fenêtre ouverte du côté passager, sous le coup de l'émotion, il le laissa tomber par mégarde dans la poche de M. Wuilmus qui était assis à côté de lui. Celui-ci dut descendre de voiture pour rejeter immédiatement le bout de cigarette incandescent, toutefois durant cet incident rien ne se passa et les témoins ne virent quoi que ce soit d'anormal. Ensuite, ils sont allés se garer en face du bois en retrouvant les autres observateurs.

Mme Demierbe partit alors, accompagnée des deux jeunes filles, chercher des amis à Soignies; elle ne reviendra avec eux que vingt minutes après la fin des phénomènes lumineux. Durant l'absence de Mme Demierbe, les quatre autres observateurs ont recommencé à rouler en longeant le bois dans un sens puis dans l'autre. Au cours de ces quelques va-et-vient, ils n'ont constaté aucun effet lumineux. Ils revinrent enfin se garer en face du lieu habituel des observations et c'est à ce moment qu'ils aperçurent une voiture qui arrivait en direction de Soignies. En passant à peu près à leur hauteur, un violent éclair vert qui jaillit du bois, illumina tant la route et le paysage que les témoins purent distinguer la couleur de la voiture. Ils leur sembla qu'elle était rouge foncé mais il est fort probable que cette teinte fut modifiée par le rayonnement vert de l'éclair. Ce flash puissant et très éblouissant fit perdre quelque peu le contrôle du véhicule à l'automobiliste et les témoins virent la voiture zigzaguer tandis que les feux stop s'allumaient, puis ayant repris sa marche normale, elle s'éloigna en direction de Ghislenghien. A cet instant, la luminosité du phénomène augmenta et devint de plus en plus intense — le spectacle était magnifique tel un parc illuminé par des projecteurs; cette féerie nocturne dura quelques secondes puis tout s'éteignit brusquement comme une lampe qui s'éteint.

Peu après, Mme Demierbe était de retour avec deux amis et le groupe patienta encore une heure environ mais plus rien ne devait se produire, après

quoi les deux voitures quittèrent le bois de Silly pour regagner le domicile des témoins.

Informations complémentaires

La plupart d'entre eux signalèrent qu'indépendamment des phénomènes lumineux, ils perçurent également une sorte de bourdonnement qui ne se manifestait pas nécessairement en même temps que les éclairs. Pour Mme Wilmus ce bruit était un léger sifflement qu'elle compara au glissement des ailes d'un planeur dans le vent, tandis que les sœurs Richez comparent le bourdonnement à un faible bruit de moteur peinant au démarrage; cette même description fut également donnée par Mme Vandercappellen. Si les derniers venus sur les lieux ne virent aucune lumière, ils confirmèrent néanmoins avoir entendu en provenance du bois un bruit qui ressemblait au roulement atténué d'un orage lointain.

D'autre part, si Mme Demierbe n'a plus subi d'effets désagréables suite à sa deuxième observation, par contre sa mère, Mme Vandercappellen, a eu plusieurs insomnies durant les nuits suivantes ainsi que des angoisses. Notons aussi que déjà sur place vers la fin des manifestations lumineuses, cette personne se plaignit d'une désagréable sensation de raideur qui l'empêchait de tourner la tête aisément.

Un autre témoin d'une trentaine d'années, M. Wuilmus, a été victime de malaises les jours suivants, notamment un matin, cinq jours après l'observation, alors qu'il attendait son train sur le quai de la gare, il eut brusquement durant quelques brefs instants des troubles respiratoires accompagnés de vomissements. Quelques mois plus tard, toujours sur la chaussée de Ghislenghien, ce témoin devait trouver une mort brutale dans un violent accident de voiture (4).

Notons enfin que tous les témoins estimèrent avoir eu mal aux yeux pendant leur observation sans toutefois pouvoir donner plus de précisions et la majorité d'entre eux eurent l'impression d'être .. observés .. au point de ne plus pouvoir totalement maîtriser leurs réactions. C'est ainsi que M. Wuilmus qui avait un appareil photographique dans sa voiture, avait pensé fixer sur la pellicule les éclairs

4 Rappelons qu'il fut le seul à s'être trouvé au plus près du lieu des manifestations nocturnes lors de l'incident du mégot de cigarette mais cette coïncidence n'est pas nécessairement liée aux troubles de santé ultérieurs.

insolites mais assez inexplicablement il s'est trouvé dans l'impossibilité de mettre ce projet à exécution. Il paraît en effet quelque peu étonnant qu'un témoin ayant à portée de main un appareil de photo n'ait pas réalisé quelques clichés, ceci est d'autant plus surprenant qu'il y avait pensé. Lors de l'enquête ce point ne put être éclairci de façon satisfaisante car le témoin ne put clairement définir pour quelle raison précise M n'a pas pris des photographies, tout ce qu'il put ajouter c'est qu'il lui semblait en être « empêché ».

La gendarmerie dans le bois de Silly

Les témoins se sont rendus sans retard à la gendarmerie de Ghislenghien où ils firent part de leur observation. Après avoir entendu la relation des événements, les gendarmes se sont rendus sur les lieux et ont remarqué que les branches hautes de quelques arbres avaient le feuillage anormalement desséché pour la saison, constatation qui fit l'objet d'une déclaration qui a été annexée au rapport d'enquête établi par la SOBEPS. Quelques jours plus tard, en compagnie du garde forestier, on tenta de prélever quelques branches à notre demande, mais le temps était tellement inclément ce jour-là, que la bourrasque eut raison des efforts du bûcheron et le pauvre homme ne put atteindre la cime d'un arbre sans risquer de se rompre les os... Aucune autre trace n'a été relevée au niveau du sol mais il faut rappeler que la pluie était tombée en abondance durant plusieurs jours juste avant que ces investigations furent entreprises.

L'enquête

Très rapidement le réseau d'enquêtes de la SOBEPS fut au courant des événements du bois de Silly et moins de huit jours plus tard tous les témoignages étaient recueillis par notre enquêtrice Mme Deramaix qui ne ménagea pas ses efforts en interrogeant chaque témoin séparément et en consultant également la brigade de gendarmerie de Ghislenghien. Dans des conditions climatiques particulièrement défavorables et sans perdre de temps elle tenta enfin de retrouver des indices significatifs sur les lieux mêmes de l'observation. Si cette recherche ne put aboutir aux résultats escomptés, par contre les entretiens avec chaque témoin se révélèrent plus positifs en faisant apparaître un ensemble de témoignages d'une crédibi-

lité non négligeable d'où pouvait ressortir un récit cohérent et digne de foi.

Commentaires

Est-il besoin de souligner les différences fondamentales que l'on peut remarquer dans ces deux observations. Le 21 mars un objet d'apparence solide est aperçu par un seul témoin durant un temps relativement court tandis que le 5 septembre c'est pendant plus d'une heure et demie que plusieurs témoins observent une succession de phénomènes lumineux sans toutefois remarquer la présence d'un objet.

La sincérité des témoins paraît évidente et toute supercherie de leur part semble improbable, le fait notamment d'avoir pris la peine d'avertir la gendarmerie accrédite leur témoignage car il est bien rare en Belgique d'aller trouver Pandore pour lui faire part d'une aventure aussi singulière. Les Demierbe et leurs amis furent-ils victimes d'un astucieux plaisantin ? L'absence de détonations lorsque jaillaient les éclairs permet d'écarter cette éventualité.

Cet épisode s'est déroulé trois semaines après la série d'observations du 15 août (5) et seulement cinq jours avant la soirée du 10 septembre au cours de laquelle une dizaine d'observations importantes eurent lieu en divers points du pays. Celles-ci seront présentées dans le prochain numéro.

Si la description générale des phénomènes observés ne recèle pas d'éléments particulièrement transcendants, par contre l'un ou l'autre détail ou effet secondaire pourrait accrocher un esprit attentif accordant quelque intérêt au comportement des témoins en présence d'un phénomène relativement proche. Ce domaine particulier de la recherche ufologique — encore trop peu prospecté jusqu'à présent — offre un champ d'investigation où notre curiosité ne manquerait pourtant pas de s'aventurer avec délices.

Jean-Luc Vertongen.

Etude et Recherche

L'orthoténie : un grand espoir déçu ? (3)

6 A L'ASSAUT DE BAVIC

A. Le 24 septembre 1954

Ebranlé par le traitement sévère subi par les « étoiles », nous nous sommes alors demandé dans quelle mesure il serait possible d'expliquer également par le hasard ce fleuron de l'orthoténie que représente l'alignement Bayonne-Vichy. Bien des statisticiens ont déjà « croisé le fer » sur ce problème **épineux**, sans qu'une décision définitive soit tombée **semble-t-il** : **s'agit-il** du dernier « baroud d'honneur » de la théorie agonisante, ou de l'expression d'une réelle étrangeté ?

La probabilité de BAVIC peut être estimée de diverses manières. Nous l'avons recalculée nous-même par deux procédures. Nous avons d'abord appliqué la formule de Menzel corrigée aux paramètres de l'alignement déterminés plus haut (voir Tableau I). La largeur du couloir apparaît être de $0.580 - 0.907 = 1,487$ km, mais Aimé Michel précise le détail suivant (41) : les témoins de l'observation de Vichy sont les membres de l'équipe de rugby de la ville, qui ce jour-là s'entraînaient sur un terrain situé au sud de l'agglomération, ce qui correspond au sens de l'écart à la ligne. Posons donc, pour laisser la part belle à l'orthoténie, que la déviation du point « Vichy » est nulle. La somme des écarts de Bayonne et de Gelles donne alors $0.182 + 0,907 = 1.089$ km. La distance entre Bayonne et Vichy étant de 485 km, on a :

$$f = \frac{485.1.089}{551\ 694} = 9,58.10^{-4} \quad \text{et}$$

$$N'(6) = M (1 - f)^8 \frac{14!}{6! \ 8!} = 2,52.10^{-9}$$

puisque le nombre d'observations en France ce jour-là était en fin de compte de 14 (6) (voir fig. 1, publiée dans le n° 23, p. 28). La probabilité d'un alignement fortuit de 6 points à 1,089 km près ainsi obtenue équivaut à environ 1/400 000 000.

C'est fort peu certes, mais M. Pierre Guérin, que nous remercions de son obligeance, nous a informé récemment d'un élément important et trop peu connu : la ferme Lachassagne, près de laquelle s'est déroulé un quasi-atterrissage, se trouve en fait à 7 km à l'ouest de la ville d'Ussel et à 4,3 km au nord de la ligne BAVIC telle qu'elle est couramment déterminée... Or, si on prend une largeur de couloir de 5 km, puisque Gelles est à presque 1 km au sud, on a $f = 4,4.10^{-3}$ et la probabilité d'un alignement de 6 points monte à $1,08.10^{-6}$, soit environ 1/900 000 ou 430 fois plus

que si les coordonnées d'Ussel avaient été exactement applicables !

Les déviations des divers points sont dès lors toutes beaucoup plus grandes, et la ligne moyenne passe cette fois à plus de 4 km au nord de Vichy... Le seul moyen de sauvegarder le passage au sud de cette ville et de conserver des écarts faibles, inférieurs au kilomètre, est de laisser tomber le cas dit d'Ussel, qui était pourtant, ô ironie, le mieux **situable géographiquement** puisque ayant laissé de légères traces... On se trouve alors avec 5 observations alignées sur 14 et, l'équation de la ligne ne variant pas sensiblement du fait du retrait d'Ussel, la probabilité vaut :

$$N'(5) = f^5 (1 - f)^9 \frac{14!}{5! \ 9!} = 1,74.10^{-6}$$

soit 1/575 000 ou 700 fois plus qu'avec 6 points !

La seconde méthode que nous avons utilisée découle de la constatation que la singularité de BAVIC réside peut-être dans le temps et non dans l'espace. En effet, on peut calculer que $N'(5) = 1$ pour 171 observations environ. Or combien y a-t-il eu d'observations au total sur la vague de l'automne 1954 ? Elles se chiffrent à « quelques centaines », écrit Aimé Michel, ce qui est plutôt imprécis. Adoptons le nombre de 500 avancé par Saunders (21). Il apparaît ainsi que l'occurrence d'une droite de 6 points est tout à fait normale. Ce qui est bizarre, c'est leur concentration dans un intervalle de temps aussi faible : 8 heures seulement séparent les deux premières (Vichy et Bayonne vers 15 h) de la dernière (Tulle vers 23 h) (42). On peut considérer, d'après les données de l'ouvrage de Michel, que la vague s'étale du 23 août au 15 novembre environ, soit 85 jours. On trouve donc en moyenne un BAVIC en $85.171/500 = 29,1$ jours = 698 heures. Comme pour l'espace, 2 points délimitent une zone dans le temps et la probabilité que les 5 points de l'alignement se soient manifestés en 8 h vaut :

$$\left(\frac{8}{698}\right)^5 \approx 1,47.10^{-6} \quad \text{soit environ } 1/680\ 000$$

La concordance avec la première méthode est remarquable, bien que l'on n'ait plus tenu compte d'une périodicité de 24 h.

Le Dr David Saunders (21) raisonne d'une manière très différente. BAVIC étant un fait établi, plutôt que de parler de sa probabilité, comme le font Vallée ou Menzel, mieux vaut, estime-t-il, évaluer le « niveau d'information » qu'apporte l'alignement.

c'est-à-dire l'excès d'information par rapport à ce que donnerait le hasard. Saunders développe à cet effet une formulation mathématique et procède sur ordinateur à 3 calculs indépendants de cet excès : avec les coordonnées du « Times of London World Atlas », en degrés et minutes, utilisées par Menzel (I), avec celles en degrés et millièmes de degrés de Vallée (II) et enfin avec des coordonnées en grades et centigrades relevées sur les cartes Michelin au 200 000ème (III) (le méridien de référence est dans ce dernier cas Paris et non **Greenwich**). Il constate ainsi que le niveau d'information est, pour le premier cas déjà, de très loin supérieur à ce qui est couramment estimé **suffisant**, dans la plupart des domaines de recherche, pour exclure l'effet du **hasard**. Ce niveau est de plus croissant quand on passe au 2ème puis au 3ème type de coordonnées. Les largeurs du couloir sont respectivement de **3,247**, **1,581** et **0,589** km. C'est pour Saunders une preuve supplémentaire du caractère remarquable de BAVIC, car la ligne apparaît d'autant meilleure que la précision des coordonnées est grande. Si le hasard **jouait**, de meilleures coordonnées auraient autant de chances de détruire la linéarité que de la renforcer.

Les résultats de Saunders sont à première vue extrêmement **impressionnants**, mais deux importantes remarques nous semblent s'imposer :

1. Dans chacun des cas, la droite moyenne est établie par moindres **carrés**, ce qui a pour conséquence de minimiser les écarts, mais nous avons exprimé plus haut nos graves réserves quant à une telle procédure qui, négligeant la distance **d'observation**, peut conduire à des résultats trompeusement **bons**, puisque alignant les témoins et non les OVNI... Dans le cas **III**, la plus grande déviation est de 305 m. Sachant que certaines observations sont des survols à distance, on ne peut accorder à des chiffres aussi faibles qu'une valeur de jeu mathématique et non un sens physique. L'exemple de la ferme Lachassagne confirme lumineusement ce caractère illusoire du trop bon alignement ; Saunders, en réduisant l'écart à BAVIC de la ville d'Ussel et non du lieu réel de **l'observation**, n'a fait qu'apporter involontairement un énorme poids à notre **argumentation**, puisqu'il augmente par le fait même la distance de l'alignement à Lachassagne : BAVIC passe pour lui 300 m en dessous d'Ussel alors que pour Menzel il passait 900 m au-dessus !

2. La précision des coordonnées ne croît en **fait** pas tellement de I en III : le changement d'unités la multiplie par 1.85, donc ne la double même pas ! Les coordonnées (III) sont certes relevées sur carte précise, mais Saunders lui-même reconnaît que cet élément n'est important que pour l'observation de Vichy (réf. 21, p. 5). Les coordonnées apparemment les plus précises sont celles de Vallée, au millième de degré (le rapport des précisions $II/III = 9$), qui donnent une linéarité intermédiaire. Mais on peut s'interroger sur le caractère significatif du dernier chiffre décimal

Mais, se dira-t-on, les valeurs très faibles de la **probabilité**, ou le niveau élevé d'information, trouvés par les diverses méthodes ne sont-ils pas **néanmoins**, et de **loin**, suffisamment concluants ? La cause n'est pas pour nous **entendue**, et voici notre raisonnement :

Premier point : une probabilité extrêmement faible n'est pas synonyme d'impossibilité (« même l'improbable se produit », écrivait Toulet). Saunders lui-même reconnaît que, dans sa procédure, la preuve correspondrait à une information **infinie**. C'est pourquoi son jugement nous paraît, quoi qu'il en **dise**, entaché de subjectivité. Il est certes classique en science de se définir des « intervalles de confiance » pour estimer le caractère significatif d'une relation et ne pas risquer de fausser une recherche par l'inclusion de résultats fluctuant au **hasard**, mais il s'agit là d'une procédure à but pragmatique ne fournissant pas de certitude absolue.

Deuxième point : un événement supposé parfaitement **aléatoire**, se produisant dans notre cas une fois sur 600 000 **environ**, peut aussi bien arriver la première que la 600 000ème fois.

Il n'obéit de plus à aucune périodicité et on ne peut définir qu'une fréquence moyenne, deux apparitions n'étant pas séparées par un intervalle fixe. En d'autres termes, le phénomène remarquable peut fort **bien**, sans violer les lois du **hasard**, se produire plusieurs fois sur le nombre d'expériences où il s'en produit en moyenne un (600 000 dans notre **cas**), **mais** zéro fois dans un **autre** échantillonnage de 600 000 événements.

Troisième point : il est donc impossible de déterminer expérimentalement la fréquence d'un phénomène aléatoire, se produisant en moyenne une fois sur N, si le nombre d'événements n'est pas de loin supérieur à N.

Dès lors, **BAVIC demeure parfaitement explicable tant qu'il reste unique sur une moyenne de 600 000 groupes de 14 observations quelconques.** La seule question à se poser pour trancher le problème est donc en fait la suivante : y a-t-il en moyenne plus d'un alignement de cinq points à 1 km près par 600 000 groupes de 14 observations? On pourrait le vérifier en combinant 14 à 14, et de toutes les manières possibles, les observations françaises. car dans cette optique le choix d'une période de 14 heures est évidemment arbitraire et le phénomène aurait pu tout aussi bien se présenter en sélectionnant 14 témoignages quelconques.

Mais cette manière de procéder risquerait de fausser le problème, dans la mesure où le phénomène étudié ne serait pas purement aléatoire. car on éliminerait ainsi a priori la possibilité de mettre en évidence des structures géométriques réellement significatives, mais limitées dans le temps. La seule preuve possible serait, à notre sens, de rassembler toutes les périodes de 24 heures — conservons celle-là puisque c'est à partir d'elle que BAVIC a été découvert — où sur une certaine aire géographique de taille et de forme analogues à celles de la France, mais pas nécessairement celle-ci bien sûr. 14 observations d'OVNI se sont produites. Ces conditions sont certes assez restrictives, bien que l'on puisse, sans perdre de la rigueur, multiplier le nombre de groupes en faisant varier l'heure de départ d'une période. Il est difficile d'estimer le nombre total d'observations nécessaire à une telle vérification, et il n'est pas certain qu'on puisse trouver 600 000 groupes de 14 points répondant au critère de la répartition sur 24 heures. Mais tant que plusieurs structures comparables à BAVIC n'apparaissent pas, les lois du hasard demeurent inviolées.

Avouons notre pensée : si de tels jumeaux de BAVIC existaient en nombre appréciable, les orthoténistes, qui furent nombreux et enthousiastes, n'auraient pas manqué de s'en glorifier. En l'absence de telles confirmations, nous estimons plus prudent de nous en tenir à l'hypothèse que, le 24 septembre 1954 en France, se produisit un événement aléatoire dont la fréquence moyenne est de 1 sur 600 000.

Un autre indice nous semble plaider très fort pour le caractère hasardeux de BAVIC : dans l'ouvrage d'Aimé Michel, 9 observations sont signalées pour le 24 septembre 1954, dont les 5

points de BAVIC. Par la suite, 5 autres observations furent encore retrouvées pour cette date : aucune d'entre elles n'est venue s'ajouter à BAVIC. augmentant à chaque coup sa probabilité. Or celle-ci varie très vite, pour un nombre total de points aussi réduit elle monte de 1 sur 9 millions à 1 sur 600 000 quand on passe de 9 à 14 points, soit une multiplication par 16. Un 15ème point la ferait encore monter à 1 sur 400 000. c'est-à-dire la multiplierait par 1.5 (43).

B. Extension de BAVIC dans l'espace et dans le temps.

Des observations survenues d'autres jours que le 24 septembre 1954 ont pu être placées sur BAVIC : pour la vague entière de l'automne 1954. Aimé Michel relève 13 points (44). Saunders en recense 23 (21). ce qui accroît encore, écrit-il, le caractère remarquable de la ligne. Mais si l'on consulte la liste qu'il fournit, on constate que les déviations sont parfois assez élevées : il inclut même un point distant de plus de 4 km ! Nous avons recalculé nous-même les écarts sur cartes Michelin au 1/200 000 : ils sont presque toujours moins grands que ceux donnés par Saunders et souvent même inférieurs à ceux obtenus avec le tracé détaillé de BAVIC. dérivé des calculs de Vallée, présenté par F. Lagarde dans LDLN (45). Ceci montre la valeur de l'équation que nous avons établie, et confirme aussi qu'il valait mieux éliminer Ussel-Lachassagne car, sur le tracé qui n'en tient pas compte, on trouve 4 observations à Dôle, 3 à Vichy et 2 à Brive, Gelles et Tulle, avec des écarts inférieurs au kilomètre, si bien sûr les coordonnées réelles ne sont pas là aussi trop différentes de celles du centre de la ville. Si on élimine les 4 points distants de plus de 2 km (Cisternes-la-Forêt, Montagney, St Marcel et bien sûr Ussel), il reste une largeur de 1.76 km. due à la somme des écarts de Brive (+ 0,815) et d'Orchamps (— 945). La longueur du couloir à considérer n'est plus la même non plus, car il faut prendre désormais tout l'arc de grand cercle délimité par les frontières allemande et espagnole, soit 880 km environ, et pas la seule distance de Bayonne à Vichy. Enfin, la formule de Menzel peut être utilisée ici sans correction, car on n'étudie plus une structure bien définie, comme pour les étoiles ou pour le 24 septembre, mais la probabilité que m points au moins, parmi n, soient alignés. Avec $m = 20$ (et non 19, car Saunders ne reprend pas le cas d'Orchamps décrit par Michel), $n = 500$

et

$$f = \frac{1.76.880}{551.694} = 2.807 \cdot 10^{-3}$$

$$\text{on obtient : } N(20) = f^{18} \cdot \frac{500!}{20! \cdot 480!} = 2.07 \cdot 10^{-18}$$

soit un sur 48 milliards ou une probabilité 84 000 fois plus faible que pour le seul 24 septembre ! L'affaire est-elle cette fois close ? Nous osons dire que non ; bien des années se sont en effet écoulées entre la parution de « Mystérieux Objets Célestes » et le travail de Saunders, qui ajoute 11 cas à ceux renseignés par Michel. Les patientes recherches, qui méritent hommage, des enquêteurs et archivistes de notre confrère français Lumières Dans La Nuit (46) ont notamment permis de découvrir de nombreuses observations de 1954 qui dormaient dans les journaux locaux. Notre argument est qu'il nous semble très probable que, stimulés par la découverte d'Aimé Michel et désireux de la confirmer, de nombreux chercheurs ont dû — en toute bonne foi, nous tenons à y insister — concentrer leur collecte d'informations complémentaires sur la vague de 1954 dans les régions traversées par BAVIC, préférentiellement aux autres portions du territoire français, provoquant ainsi une « autocatalyse » de la ligne orthoténique. En l'absence d'éléments permettant de savoir si la recherche de cas supplémentaires a été faite de manière plus ou moins uniforme sur toute la France, il est impossible de juger si cette diminution de probabilité est réellement significative ou si elle découle de données inconsciemment faussées. Il est intéressant de noter que si nous réintégrons les 4 points plus distants, on a $m = 24$, $l = 6.9$ km (4,3 d'Ussel + 2,6 de St. Marcel), $f = 1,1 \cdot 10^{-2}$ et $N(24)$ vaut $2,99 \cdot 10^{-3}$ ou 1/334, soit 145 millions de fois plus que dans le cas précédent et 1720 fois plus que le 24 septembre ...

Après l'année faste 1954, des observations continuent à se produire sur la ligne, certaines avec une troublante précision, comme le cas du Vauriat, le 29 août 1962, évoqué par Aimé Michel (13) : quatre objets avaient manœuvré à basse altitude pendant plusieurs minutes au-dessus de ce hameau du Puy-de-Dôme. Mais le journal qui rapportait la nouvelle n'indiquait pas où se trouvait exactement le Vauriat. Son repérage sur la carte s'annonçait fastidieux. Après avoir vainement cherché pendant une heure ou deux, l'ami d'Aimé Michel qui avait entrepris cette tâche eut soudain

une idée : BAVIC traversant le Puy-de-Dôme, Le Vauriat ne se trouverait-il pas sur cet alignement ? Nous citons le texte de Michel :

> Il porta donc sur la carte les coordonnées de BAVIC, qu'il traça avec beaucoup de soin, et se reporta au récit des témoins : « Les quatre objets, pouvait-on lire, se mirent à décrire une sorte de ballet au-dessus de la gare ». La gare ! il y avait donc une voie de chemin de fer ! Notre ami mit le doigt sur une extrémité de la ligne et la suivit jusqu'à ce qu'elle coupât une voie. A ce point précis, BAVIC traversait un tout petit village. Notre ami se pencha et lut : Le Vauriat. Il m'appela aussitôt au téléphone et, je dois le dire, sa voix tremblait »

Cette affaire est certes émotionnellement très impressionnante, mais il faut tenir compte en toute logique du grand nombre d'observations survenues en France entre le 24-9-1954 et le 29-8-1962 qui n'ont pas pu être localisées sur BAVIC... Ce nombre dépasse certainement le millier. N'ayant pu, à notre grand regret, nous procurer de chiffres exacts, nous avons calculé à titre d'exemple la probabilité d'un alignement de 30 points, à ± 2 km près, pour un total de 1 000 observations. On obtient, toujours avec la même formule, $N(30) = 9.83 \cdot 10^{-5}$ ou 1/10 170. c'est-à-dire une probabilité 56 fois plus grande que pour le 24 septembre.

On a invoqué aussi la prolongation de BAVIC en Espagne et au Portugal : Antonio Ribera (47) a découvert 5 observations qui s'y placent, 4 en 1950 et une en 1936, avant donc toute prétendue « psychose des soucoupes ». Là encore la question se pose : quel est le nombre total d'observations survenues dans la péninsule ibérique depuis cette époque ? Nous avons avec certitude, jusqu'en 1962, 28 points français (13,21,44) et 6 points ibériques en ajoutant aux 5 de Ribera le point portugais du 24 septembre 1954 (33), soit 34 points : dans un esprit favorable à l'orthoténie, posons 40, et supposons un total de 1 500 observations. La longueur du couloir, atteignant cette fois l'Atlantique au travers du Portugal, est de 1 685 km et la surface cumulée de la France, de l'Espagne et du Portugal vaut 1 145 114 km². Nous ne disposons pas de coordonnées aussi précises pour les points ibériques que pour les points français, mais un contrôle rapide nous a révélé un ordre de grandeur des écarts nettement plus élevé, qui ne peut pas être dû uniquement

au choix des coordonnées. Si on désire associer à BAVIC certains des points **ibériques**, une largeur de 8 km nous semble dès lors un **minimum**. On a $f = 1.177.10^{-2}$ et $N(40)$ vaut 509 400. Oui vous avez bien lu : avec une déviation tolérée de ≈ 4 km, c'est plus de 500 000 alignements de 40 points que le hasard va faire surgir de 1 500 observations ! **L'énormité des fluctuations qui apparaissent quand on fait varier, même légèrement, l'un des trois paramètres : largeur, nombre de points de l'alignement et nombre de points total montre à suffisance l'impossibilité de tirer une conclusion décisive. Une petite erreur sur la localisation d'un point, l'oubli de l'un d'eux, et le rôle du hasard paraîtra ridiculement faible ou occupera toute la scène.** La saison en est que si, dans les derniers exemples **présentés**, on atteint certes un nombre total de points statistiquement convenable. 30 ou 40 sont en revanche **encore**, pour de tels calculs, des nombres **bien faibles**. On a parlé aussi des observations sud-américaines qui se placeraient sur le grand cercle terrestre déterminé par BAVIC. Si la ligne traverse de fait des régions d'Argentine riches en OVNI (provinces de Mendoza et du Chaco), en revanche au Brésil elle ne fait que survoler les forêts du Mato Grosso et non les états plus proches de la côte où se sont produits les multiples événements ufologiques de ce pays immense (48). L'Argentine est vaste **aussi**, et le catalogue des atterrissages argentins (49) nous montre que les observations d'OVNI abondent aussi dans des provinces plus ou moins éloignées de BAVIC (Buenos-Aires, Santa Fe, Córdoba, Salta, Tucumán), tandis que la province de Santiago del Estero, que l'alignement traverse en diagonale, se révèle particulièrement pauvre (un seul atterrissage !).

Enfin, reculant loin dans le temps, on peut relever une observation **moyenâgeuse**, connue sous le nom de « Miracle des Trois Lumières de Thann » (50) : en l'an 1161, un serviteur du défunt évêque Théobaldus d'Ombrie cheminait vers les Pays-Bas avec, enfermé dans le pommeau de sa canne, le pouce droit de son maître. Un soir il s'endormit au pied du château d'Engelburg, en Alsace, sa canne posée contre un sapin. A son réveil, il lui fut impossible de faire bouger le bâton, qui semblait faire corps avec l'arbre, non plus de dévisser le précieux pommeau. Il prit peur et appela à son aide paysans et bûcherons qui vinrent en grand nombre contempler le prodige

Le seigneur d'Engeiburg aperçut de la fenêtre du château trois grandes lumières qui s'élevaient au-dessus d'un haut sapin de la forêt. Se rendant compte qu'il se passait quelque chose d'insolite, il accourut avec ses serviteurs constater lui aussi le miracle. Il fit le vœu d'élever une chapelle en ce lieu, après quoi le bâton se laissa emporter. Autour de cette chapelle grandit la ville de Thann, qui porte un sapin sur ses armoiries en souvenir de cet événement. La distance du château de Thann (coordonnées relevées sur carte Michelin au 1/200 000; lat = 47°49'01"; long = 7°06'12"E) à BAVIC tel que nous l'avons calculé est de 1,908 km. ce qui n'est pas mauvais du tout comme accord. La ligne définie par Vallée et Lagarde (45) passe, elle, à 2,4 km : ceci justifie plus encore notre opinion que les partisans de l'orthoténie n'ont pas recouru, avec les moindres carrés, à la procédure la plus apte à mettre en évidence la valeur éventuelle de leur hypothèse. Une corrélation beaucoup plus ancienne encore a été soupçonnée, qui va nous amener, dans le chapitre suivant, à sortir du cadre du phénomène OVNI proprement dit.

(à suivre)

Jacques Scornaux

Références :

- 41 2. pp 266-267
- 42 21. p 8. 6. p 276
- 43 Une 15ème observation a d'ailleurs été relevée ultérieurement, mais tant Michel Carrouges qui la signala le premier (Les Apparitions de Martiens, éd. Fayard 1963, p 98) que Jader Pereira (Les Extraterrestres, éd. GEPA, 1974, pp 52 et 57) estiment possible une confusion de la part des témoins. Les faits se sont déroulés à Bécarr, dans l'Yonne, donc également en dehors de BAVIC
- 44 2. pp 262-263. Michel cite en fait à ces pages 6 cas en plus des 6 du 24 septembre, mais il oublie la présence sur BAVIC de Rigney, observation qu'il décrit par ailleurs dans son ouvrage.
- 45 Fernand Lagarde. BAVIC à la carte... LDLN n° 140 décembre 1974, pp 3-4 (Lumières Dans La Nuit, Les Pins, F 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON).
- 46 Voir par exemple LDLN Contact Lecteurs, 4ème série, n° 5, janvier 1972, p. 12. Encore BAVIC en 1954, mais le 2 octobre. LDLN n° 125, mai 1973, pp 26-27 ; Les archives de 1954 pour le Puy-de-Dôme. LDLN n° 128, octobre 1973, pp 16-18. Les archives de 1954 pour l'Allier, etc.
- 47 14. pp 257-260.
- 48 Fernand Lagarde. BAVIC et la géophysique. LDLN n° 108 octobre 1970, pp 18-21.
- 49 Oscar Adolfo Uriondo, Los Aterrizajes de OVNI en la Argentina. Catálogo sistemático y descriptivo de avistamientos Tipo I (años 1943-1971), éd. CEFAL, Buenos Aires, 1972.
- 50 Fernand Lagarde et le Groupement « Lumières Dans La Nuit », Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973, pp 283-284.

Les grands cas mondiaux

Une "réparation" d'OVNI aux USA

Une question à laquelle doivent souvent faire face ceux **qui** sont amenés à parler du phénomène OVNI en **public** concerne les pannes **de** ces objets. S'il est vrai que celles-ci sont **rarissimes**, certains rapports particulièrement **bien** détaillés en mentionnent cependant. L'affaire qui va suivre est très importante à cet égard.

L'incident se déroula le 25 novembre 1964. entre 00 h 45 et 04 h 55, dans les environs de New Berlin, dans l'Etat de New York, durant le séjour de Marianne H. et de son mari Richard au domicile de leurs **parents**. Le cas ne fut connu qu'en août 1973 et vient **d'être** publié sous la signature de Ted Bloecher dans la revue du MUFON (Mutual UFO Network). SKYLOOK. dans son n° 92 de juillet 1975.

Des étoiles filantes.

Richard et son père étaient partis à la chasse. Il était environ minuit 30. quand Marianne, **qui** ne parvenait pas à trouver le sommeil, se leva pour regarder la télévision. Le programme n'étant pas **intéressant**, elle décida d'aller jeter un coup d'œil à l'extérieur. Marianne prit un manteau et sortit pour regarder le ciel. Il faisait **inhabituellement** clair pour une nuit de **novembre**. Tout en essayant de repérer les constellations, elle remarqua une étoile filante et aussitôt **après**, il lui sembla en apercevoir une seconde au **même** endroit. Le témoin se rendit compte qu'au **lieu** de filer vers l'horizon, cette dernière descendait directement au-dessus de la grand route (Route n° 8 conduisant au nord de New Berlin). Cette « étoile » suivait plus ou moins parallèlement cette route qui conduit juste en face de la maison. Elle réalisa alors combien cette chose était **étrange**, en **effet** cette lumière était exceptionnellement claire, d'une luminosité et d'une intensité telles que le témoin n'en avait jamais vues auparavant.

Un bourdonnement sourd.

Le témoin entendit alors une espèce de bourdonnement, « comme celui d'un bourdon ou d'une pompe travaillant péniblement ». La belle-mère de Marianne se leva à ce **moment**, probablement pour laisser sortir le **chien**, un **épagneul anglais**, comme elle faisait d'ordinaire. Marianne **appella** sa belle-mère et lui montra ce **qui** ce **passait**.

Deux voitures passèrent presque en même temps sur la route **qui** longe la maison.

L'OVNI descendait très lentement, il plana un moment **puis** se dirigea vers Marianne en passant

derrière la seconde voiture.

A ce moment plusieurs choses se passèrent en même temps : La belle-mère était arrivée à la **porte**, l'avait ouverte et s'apprêtait à sortir quand l'objet se dirigea rapidement vers sa belle-fille qui se tenait au milieu du chemin. Marianne, effrayée, fit une rapide retraite vers la **maison**. Quant à la **voiture**, elle démarra sur les chapeaux de roues. L'objet s'arrêta à quelques centaines de pas de la **maison**, de l'autre côté de la route et se mit à planer. Marianne eut la sensation qu'on l'observait au moins autant qu'elle observait.

La belle-mère essaya de faire sortir le chien, mais sans **succès**. **Effrayé**, il ne voulait même pas venir se coucher aux pieds de sa maîtresse.

A ce moment une troisième voiture passa à faible **allure**, l'objet la suivit à la même vitesse et la voiture démarra **aussitôt**.

L'engin se déplaçait très lentement le long de la vallée en longeant le lit du ruisseau, jusqu'au flanc de la colline. Il se déplaçait selon une direction nord-nord-est et monta le flanc de cette colline jusqu'à environ 1.200 m du témoin. Il se posa juste en dessous de la crête de la **colline**. Devant l'insistance de sa **belle-mère**, le témoin entra dans la maison et se mit à observer au moyen de jumelles, depuis la fenêtre de la salle à **manger**. Il était environ 01 h 00 du **matin**.

Grâce aux jumelles. Marianne put se rendre compte qu'il y avait du va-et-vient autour de l'objet, sans toutefois avoir une vision parfaite de ce **dernier**.

La forme de l'OVNI était **imprécise**, une lumière semblait sortir par en dessous de l'objet qui devait être posé sur des **pieds**, parce que Marianne pouvait voir des - hommes - passer à **quatre** pattes et s'asseoir en **dessous**.

Des boîtes à outils.

A présent que le témoin **distingait** mieux ce **qui** se passait, elle pouvait - les - voir aller autour de l'engin en portant leurs boîtes à outils, semblables à des coffres. Deux « hommes » étaient nécessaires pour porter l'un de ces **coffres**. Selon le **témoin**, il y avait certainement plus d'une boîte. Les « hommes » semblaient se mouvoir autour de quelque chose par un mouvement **semi-circulaire**, comme s'ils se déplaçaient autour d'un objet rond ou composé de parties arrondies. La lumière **qui** se dégageait du dessous de l'engin était **si** **intense**, que le témoin ne pouvait se rendre compte

de la forme de l'objet.

Je les vois ...

Marianne passa les jumelles à sa belle-mère en lui demandant d'observer à son tour. Quand elle « les » vit, elle se raidit et rendit immédiatement les jumelles à sa belle-fille en lui demandant de lui décrire ce qu'elle voyait. Laissons la parole au témoin.

« Je vais essayer de décrire les « êtres » que je vis. Ils étaient 5 ou 6. Ils semblaient vêtus d'une espèce de vêtement de plongeur, de couleur sombre. Leurs mains étaient visibles depuis les poignets et leur peau était plus blanche que la couleur de leur vêtement. Ils étaient constitués comme des hommes : leur tête sur le cou, celui-ci sur les épaules etc... Je pouvais voir leur structure musculaire, ainsi que leur épine dorsale; ils se tenaient debout sur deux jambes, tout comme nous et ils travaillaient en s'aidant de leurs bras et de leurs mains qui étaient semblables aux nôtres. La seule différence qu'il y avait, était qu'ils étaient légèrement plus grands que les hommes que l'on a coutume de rencontrer. Ils mesuraient entre 6 pieds 1/2 et 8 pieds (1 m 98 et 2 m 45).

L'estimation de la grandeur est basée sur les buissons que le témoin pouvait apercevoir sur la partie basse des champs à flanc de colline.

- Les seuls que je pouvais voir étaient ceux qui se trouvaient tout près de l'engin et que la lampe éclairait, la plupart me tournaient le dos ou étaient de profil. Comme cela me permettait de voir le côté de leur visage et de leur cou, je remarquais que leur peau était aussi blanche que celle de leurs mains, je ne pense pas qu'ils avaient quelque chose sur la tête. Il me semblait qu'ils avaient des cheveux comme nous, bien qu'ils n'aient pas été aussi longs que ceux que les hommes d'aujourd'hui ont l'habitude de porter. Ils semblaient coupés courts. Le profil du visage des hommes qui se trouvaient au sol, ressemblait au profil humain. »

Réparation du véhicule.

Les « hommes » travaillaient à cet engin comme n'importe quel être humain. Ils semblaient disposer de clés, de tournevis et d'autres outils semblables à ceux nécessaires pour travailler sur une pièce de machine défectueuse ou sur un moteur. Ils sortirent quelque chose de dessous l'engin et le déposèrent doucement sur le sol. Le témoin ne se souvient pas s'ils portaient ou non des gants pour effectuer ce travail. C'était une équipe d'en-

viron 5 hommes.

Cinq à sept minutes après que Marianne soit rentrée à la maison, sa belle-mère s'était écriée : « En voilà un autre. - En effet, un second engin venant de l'ouest-sud-ouest et se dirigeant vers l'est-nord-est, se posait sur la crête de l'arête juste au-dessus de l'endroit où se trouvait le premier objet. Quatre ou cinq - hommes » en sortirent et se joignirent aux premiers pour les aider à travailler. La chose qui avait été retirée de l'objet ressemblait à « un moteur ou à une source d'énergie ». Les « hommes » qui travaillaient à l'avant plan semblaient couper ce qui ressemblait à de longs câbles. Ils les coupaient à des longueurs précises et paraissaient avoir du mal à y arriver. Marianne ne sait pas dire si cela tenait au poids ou à l'encombrement du « câble », ou si c'était dû à une autre raison. Le « câble - était sombre et ils s'en servaient pour caler le « moteur ». Il était alors environ 01 h 15. Les « hommes » allaient, venaient, ils étaient à moitié couchés, accoudés et accroupis. L'équipe se composait maintenant de 10 à 12 « hommes ». A part les deux lumières qui sortaient des engins, le témoin ne pouvait rien distinguer d'autre sans l'aide de ses jumelles. Les deux lumières étaient d'une intensité différente et le témoin pense que cette différence avait une relation avec la panne d'un de ces engins.

Effrayées.

La belle-mère de Marianne avoua être très effrayée et précisa que le chien avait une « peur bleue ». Elle se demande même s'il ne serait pas utile d'avertir la police, une autorité quelconque ou même le Gouvernement. Mais les deux femmes n'avaient aucune envie d'avertir qui que ce soit : « Si nous appelions les autorités, » dit Marianne. « Ils viendront avec des armes à feu et ils - les » embêteront, alors qu'ils » veulent simplement remettre cette chose en place et partir. » La belle-mère était « persuadée » que les occupants des engins savaient qu'elles n'avertiraient personne. Il était exactement 04 h 30 à l'horloge de la cuisine, quand une équipe de neuf hommes, dont trois en cercle et six en ligne, était prête à remonter ce « moteur » sur l'engin. Sous la conduite d'un autre « homme », qui semblait être le chef, ils soulevèrent la pièce et essayèrent de l'ajuster sous le véhicule.

Le témoin précise : « Elle monta tout droit, peut-être de 8 pouces (20 cm), mais se mit en biais. Il

manquait 3 ou 4 pouces (8 à 10 cm) pour que cette chose s'adapte. Alors les hommes **qui** avaient coupés le « **câble** » se mirent à couper autre chose qui ressemblait également à du câble **mais** qui était plus brillant que le précédent; **ils** le coupèrent en plus petits morceaux. Une nouvelle fois **ils** essayèrent d'introduire la chose mais il manquait environ 1 pouce (4 cm) pour que la pièce soit de niveau. Ils la redescendirent et environ 3 minutes plus tard le » moteur » s'ajusta convenablement. »

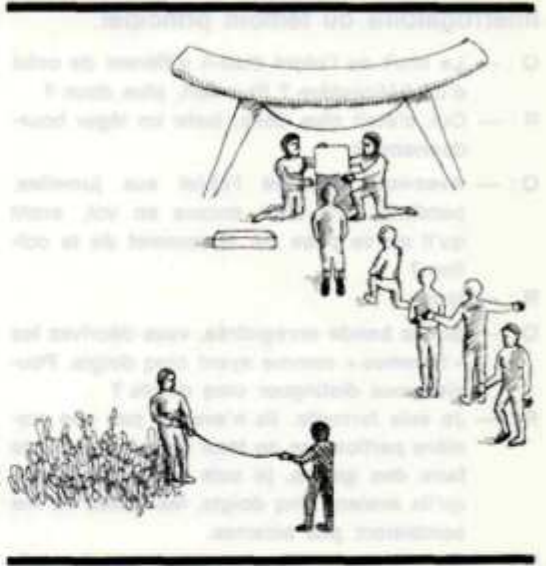
Grâce à la lumière émise par l'**engin**, le témoin put voir que la partie de l'objet qui lui faisait face était ronde et que le bas était **conique**, **mais** elle ne saurait préciser si son sommet était conique ou arrondi. Les hommes se mirent alors à ramasser tout ce qu'ils **pouvaient**. Ils se hâtaient Certains d'entre eux transportaient les coffres vers leur **véhicule**, d'autres ramassaient les bouts de - câble ». Il était exactement 04 h 54 à la fin de l'opération, une minute plus tard l'engin **qui** se trouvait au sommet de la colline s'en alla. Il s'éleva tout **droit**, sans que le témoin puisse préciser l'altitude et disparut presque **instantanément** en direction de l'**ouest-sud-ouest**, d'où il était **venu**. Un autre minute s'écoula et le second engin s'éleva également tout **droit**, alla jusqu'à la crête de la colline, prit encore un peu d'altitude et disparut à la même vitesse et dans la même direction que le **premier**.

- *Ensuite ce fut tout* », conclut le témoin. - *la nuit avait été longue.* »

Des traces d'atterrissage.

L'**après-midi**, le témoin se rendit sur la colline en compagnie de sa belle-mère. Celle-ci, souffrant d'**arthritisme**, resta dans la voiture. Marianne découvrit sur le sommet de la **colline**, ainsi qu'au bas de la crête, des traces formant un triangle de 4,5 m à 6,1 m de **côté**. Ces traces devaient avoir été laissées par quelque chose de très lourd, parce que l'un des pieds de l'engin s'était posé sur un rocher, l'avait brisé et avait pénétré légèrement dans le **sol** sous lequel il y avait une couche de roche ou de schiste **argileux**. Les marques sur le **sol** en dessous duquel ne se trouvait pas de **roche**, mesuraient environ 35 cm de diamètre pour une profondeur de près de 46 cm. Le trou le plus petit avait environ 10 cm de profondeur. Il y avait deux séries de trous, une au sommet de la colline et une autre au bas de la pente. Ils étaient dis-

Croquis de l'atterrissage à New Berlin le 25 novembre 1964 Cette reconstitution, faite d'après le compte rendu des témoins, montre les ufonautes coiffés d'une sorte de capuchon alors que Marianne les avait décrits nu-tête



posés en triangle **équilatéral**, la distance entre les trous était la même

Le câble.

Entre 15 et 18 **mètres** en dessous de la série de trous la plus basse, Marianne découvrit, dans les hautes **herbes**, un morceau de « câble » d'environ 7,5 cm de **long**.

Ensuite, Marianne décrit d'une façon très embrouillée d'objet de sa **trouvaille**.

« La partie tubulaire extérieure ressemblait à ce **qui** entoure d'ordinaire un **câble**. Comme cette pièce avait été coupée dans le sens de la longueur, on pouvait voir en son centre une bonde d'environ 2,5 cm de large qui ressemblait à des bandes d'aluminium **déchiquetées**, et c'était aussi long que le morceau de papier (**qui** entourait probablement le **câble** ?). De par sa couleur et son touché, on pouvait croire à de l'aluminium, bien que ce n'en fut pas. Cela ne se comportait pas comme de l'aluminium qui se recroqueville alors que ceci ne se recroquevillait pas. De **plus**, on ne pouvait pas le **troisser**. Il y avait des bandes de cette matière placées à l'intérieur du papier (?). Etant donné que le papier extérieur avait été coupé dans le sens de la longueur, l'intérieur pouvait s'enlever, **mais** tout était **ensemble**. Voilà ce que **j'ai** trouvé. » (Le « câble » n'a pas été retrouvé, il est évident que quelqu'un l'a **jeté**)

Interrogatoire du témoin principal.

Q : — Le bruit de l'objet était-il différent de celui d'un hélicoptère ? Plus **fort**, plus doux ?

R : — Oui. c'était plus **doux**, juste un léger bourdonnement.

Q : — Avez-vous observé l'objet aux jumelles, pendant qu'il était encore en vol, avant qu'il ne se pose sur le sommet de la colline ?

R : — Non.

Q : — Sur la bande **enregistrée**, vous décrivez les « hommes » comme ayant cinq doigts. Pouvez-vous distinguer cinq doigts ?

R : — Je suis lormelle. Ils n'avaient pas une manière particulière de tenir leurs outils ou de faire des gestes, **je suis** presque certaine qu'ils avaient cinq **doigts**, les mains ne me semblaient pas bizarres.

Q : — Comment pouviez-vous savoir que les tailles étaient plus grandes que la normale ? Y avait-il des points de référence (**buissons**, piquets de clôture, etc...) sur lesquels vous pouviez vous baser ?

R : — Les buissons en bas de la colline mesurent à peu près 5 pieds (1.5 m) et les « hommes » étaient environ 45 cm à 60 cm plus **grands**. Les « hommes » qui coupaient les « câbles » étaient très près des buissons.

Q : — De quelle largeur étaient les trous au **sol** ? Étaient-ils coniques ?

R : — Ils mesuraient environ 14 pouces de diamètre (35 cm) et 18 pouces de profondeur (45 cm). — Oui.

Q : — Vous disiez que plusieurs de ces trous avaient 13 pouces de profondeur (32 cm). Que mesuraient les moins profonds ?

R : — Et plus profonds encore. — Environ 4 pouces (10 cm).

Q : — Quelle distance séparait les deux séries de marques d'atterrissage ?

R : — 40 à 50 pieds (**12,2 m** à **15,2 m**).

Q : — Au bas de la **colline**, à quelle distance des marques laissées par le plus proche objet se trouvait le « câble » que vous avez trouvé ?

R : — 50 à 60 pieds (**15,2 m** à **18,3 m**).

Q : — Quand Richard est-il monté avec vous ? Y avait-il quelqu'un d'autre ?

R : — Le jour suivant son retour de la **chasse**, le lundi qui suivit l'observation. — **Non**.

Q : — Richard vit-il les trous ? Quelqu'un d'autre les vit-il ?

R : — Oui. Pas que je sache.

Q : — **Ai-je** négligé d'importantes questions **qui** auraient pu vous venir à l'esprit au cours de notre entretien ? Si oui. voulez-vous les détailler ?

R : — Oui, les voici :

a) l'**épagneul** anglais est sorti peu de temps après l'observation et il semblait à nouveau lui-même. **Il** ne semblait pas avoir souffert de son apparente frayeur;

b) sur le croquis, le dessin du sommet de la colline est trop près;

c) à plusieurs **reprises**, j'ai vu que les « hommes » qui travaillaient à « la source d'énergie ou au moteur » sous l'objet, se passaient quelque chose;

d) le dessin de la disposition des « hommes » est approximatif;

e) les boîtes à outils mesuraient environ 3 ou 4 pieds de long (92 cm à 1,22 m);

f) il y avait un sentier **circulaire**, le chaume avait été écrasé par le fait qu'on avait marché autour de l'objet;

g) j'ai vu des « hommes » aller et venir autour de l'objet pendant qu'ils y travaillaient.

Q : — Pouvez-vous donner une estimation de la longueur de l'objet ?

R : — De 25 à 50 pieds (entre 7,5 m et 15 m).

Q : — Pouvez-vous donner une estimation de la longueur des « pieds du triopde » ?

R : — 6 à 7 pieds (1,8 m à **2.1 m**).

Q : — Les pieds étaient-ils clairs ou foncés ? Étaient-ils coniques comme sur l'esquisse 1

R : — Clairs et coniques.

Q : — Pouvez-vous donner une estimation de la lumière qui apparaissait en dessous ?

R : — Environ 10 pieds de large (3 m).

Q : — La largeur de la lumière était-elle comparable à 3 **fois** la pleine lune (comme **sur** la bande enregistrée) ou était-elle de moindre dimension ?

R : — La lumière qui se trouvait directement sous l'objet avait cette taille entre les pieds.

Q : — Pouvez-vous dessiner une ligne d'un bout à l'autre de l'objet, indiquant où la lumière et l'ombre se rencontraient ? L'arc au centre était-il ascendant ou descendant ?

R : — **Il** était plutôt descendant.

Q : — Pouvez-vous donner une estimation de la dimension du module qui a été retiré de l'objet ?

R : — 2 pieds de haut sur 1 **pied** de large (61 cm sur 30 cm).

Q : — Le module **était-il** lumineux ou **réfléchissait-il** la lumière ?

R : — Lumineux au-dessus **mais** pas en dessous. L'objet dégageait une lumière très **intense**.

Q : — Pouvez-vous donner une estimation de la distance **qui** séparait la partie supérieure de l'objet (ou de la lumière) du **sol** ?

R : — 4 ou 5 pieds (de 1.2 m à 1,5 m).

Q : — Qu'elle était la position des hommes **qui** travaillaient en dessous de l'objet ?

R : — Assis pour remettre le module en **place**, à moitié couchés pour l'enlever, accoudés et accroupis.

Q : — La lumière éclairait-elle le **sol** autour du terrain ? Sur quelle distance ?

R : — Bien sûr. **peut-être** 40 pieds (12 m).

Signé ; Marianne H.

Date : 17/8/1973.

Commentaires de Bloecher.

Bloecher signale tout d'abord que le cas de New Berlin n'est pas unique en ce qui concerne l'apparition **d'humanoïdes**. Il se réfère à une observation faite le 7 août 1954 par deux jeunes gens âgés de 11 et 13 ans. Les deux garçons qui habitaient avec leurs parents à **Hemmingford**, dans le **Quebec**, déclarèrent avoir assisté ce soir là à l'atterrissage d'un engin et en avoir vu sortir le pilote.

Alors qu'ils étaient aux **champs**, l'un des garçons entendit un léger bourdonnement. Regardant en l'air il **vit** un objet lumineux et multicolore descendre à côté d'un **étale**. L'engin était sphérique et mesurait près de 3 m de diamètre. Alors qu'il était encore à quelques pieds du **sol**, une tige apparut en dessous de l'**objet**, s'allongea jusque dans le **sol** et - fit comme une espèce d'échelle ». Sur l'objet une ouverture apparut et un homme en sortit. Il mesurait 7 à 8 pieds (de 2.15 à 2.45 m) de haut et portait un collant de cuir noir laissant la tête dégagée. Les jeunes gens crurent voir dans sa **main** quelque chose qui ressemblait à une « mitraillette ». Cet « homme » avait une apparence **humaine**, mis à part de grands yeux ronds. Selon les deux **témoins**, les cheveux de « l'homme »

étaient noirs **mais** ils n'étaient pas coiffés comme ceux des terriens et **ils** étaient « coupés courts ». Si Bloecher se réfère à cette observation, c'est pour faire apparaître la similitude entre le « **pilote** » et les humanoïdes de New Berlin.

Le cas de Hemmingford dura une **heure**, pendant laquelle de nombreux témoins purent l'observer. Parmi ceux-ci il y avait M. et Mme Douglas, au dessus de la maison desquels l'engin plana un moment.

M. Petch, agronome, qui le vit également, remarqua plus tard des marques au **sol** et des traces de dérapage dans l'herbe.

Pour plusieurs raisons, M. Bloecher réfute les arguments selon lesquels les détails du cas ci-dessus auraient été « empruntés » par les témoins de l'observation de New **Berlin**. Pour ce **faire**, il déclare que le cas de Hemmingford n'a été rapporté en détail dans aucun livre traitant des **OVNI**, et qu'il est très peu probable que Marianne **ait** eu accès à tous ces **détails**, même **si** elle s'intéressait de près à ce genre de **littérature**, ce qui n'est pas le cas. De plus, de par l'intimité qui existe entre Marianne H. et M. Bloecher, celui-ci déclare formellement que Marianne est incapable d'emprunter des détails dans d'autres cas pour les utiliser aux **fins** de créer elle même une histoire fausse.

La belle-mère du témoin confirme le rapport.

Poursuivons par l'entretien enregistré du second témoin de l'observation de New **Berlin**, la belle-mère de Marianne. Cet entretien a été mené par M. Everett Brazie pour le compte du MUFON.

Q : — Vous avez été témoin de l'atterrissage d'un OVNI et de sa **réparation**, le mardi 25 novembre 1964. voilà 10 ans. Relatez nous ce qui s'est passé et de quelle manière vous avez observé.

R : — J'étais déjà couchée et Marianne vint me réveiller en s'excusant pour que je sorte et vienne observer. Je ne me réveille pas très **facilement**, je suis vraiment « groggy ». et c'est encore à moitié endormie que je suis sortie. **Mais** **je** me suis réveillée instantanément quand j'ai vu cela et je demandais à Marianne de rentrer. Je ne pouvais pas la laisser dehors dans le jardin. Cela semblait si menaçant, même de loin.

Q : — En regardant par la **fenêtre**, aviez-vous une idée de la largeur de l'objet ?

R : — Je ne peux décrire l'objet en me référant par exemple à la pleine lune ou des trucs comme **cela**, mais c'était **grand**. A la distance à laquelle il se **trouvait**, je dirais qu'il était aussi grand que notre petite caravane (4.60 m). Ce n'était pas simplement la **lumière**, mais sa provenance (?). Je dirais que par exemple une voiture serait une bonne comparaison.

Q : — L'avez vous vu quand il se trouvait en face de la maison ?

R : — **Non**, elle l'a vu avant de venir me chercher.

Q : — Il était au-dessus de la colline et a atterri à cet endroit ?

R : — Non, il était au-dessus de la colline quand elle est venue me **chercher**, et comme je l'**ai déjà dit**, j'étais « groggy » quand **je suis** sortie et je n'étais pas vraiment réveillée jusqu'à ce que je le voie **vraiment**.

Q : — Avez-vous eu l'occasion de l'observer aux jumelles ?

Q : — Oui, nous l'avons observé aux jumelles à tour de rôle.

Q : — Pourriez-vous décrire ce que vous avez observé au moyen des jumelles ?

R : — De notre discussion au sujet de l'observation, il ressort que nous avons vu à peu près la même **chose**. Bien sûr quand elle me demandait si j'avais vu ceci ou **cela**, j'**acquiesçais** en ajoutant une chose ou l'autre qu'elle me confirmait. Je pense donc que toutes deux nous avons vu la même chose. Ce dont je me souviens parfaitement, c'est d'avoir vu des gens courir **ça** et là en se **dépêchant**, comme s'ils voulaient terminer leur tâche et s'en aller. Ils me donnaient l'impression d'être terriblement pressés. Je ne sais pas jusqu'à quel point on peut **dire** que certains apportaient des outils. En fait nous ne pouvions pas **voir** des outils, ni quoi que ce **soit** de petit, **mais** il semblait qu'ils se dépêchaient à apporter certaines choses et à accomplir un travail. Je n'ai absolument pas vu l'atterrissage, mais je les **ai** vus partir.

Q : — **Pourriez-vous** nous décrire la manière dont **ils** sont partis ?

R : — Une légère ascension et **puis plus rien, ils** étaient partis. Je me rappelle que **je** pen-

sais qu'ils ne pouvaient **agir** de la sorte, je pensais qu'ils étaient entrés dans la **colline**, mais après **coup**, je me **dis** qu'après tout c'était **possible**. La colline est de ce côté et ils sont partis tout droit dans l'**espace**. Après que nous soyons montées là **haut**, j'ai trouvé qu'il y avait moyen de partir de cette façon. J'ai pensé qu'ils étaient descendus et qu'ils devraient remonter au sommet de la colline pour **partir**, mais ce n'était pas **vrai**. On avait l'impression qu'ils étaient restés là très longtemps, mais quand j'ai regardé l'heure (la première fois que j'**ai** regardé l'heure il était environ 01 h00) il était à peine 05 h 00. Il commençait à faire jour, je m'en rappelle car nous pensions que nous pourrions mieux les voir s'il faisait **clair**. **Mais** il ne commença vraiment à faire clair que quand ils furent partis. **Bien sûr** nous n'étions pas en été. Les jours étaient courts.

Complément à l'enquête.

Une **fois** sur le terrain, Brazie demanda à Marianne d'estimer à nouveau la distance entre les empreintes de l'atterrissage. Elle plaça trois des enquêteurs dans un triangle dans lequel elle pensait avoir localisé les traces auparavant. Le nombre de pas que mesurait chaque côté était compris entre 20 et 23. **Ceci** donnait un disque plus grand que ce qu'on pensait à l'origine.

Selon l'estimation du **témoin**, les deux objets disparurent en direction du nord-ouest en 2 ou 3 **secondes**. Comme elle décrit la dimension comparée des deux **objets**, elle a le sentiment que ceux-ci étaient de mêmes dimensions. La comparaison avec la Lune comme mesure est probablement sans **valeur**, du **fait** qu'elle se la représente comme une sphère de 30 à 40 **cm**. La description faite par sa belle-mère fait état de la dimension de sa caravane, soit 4,60 m. Les deux témoins ont beaucoup de difficultés à donner une dimension exacte. Les marques laissées au **sol** semblent être plus proche de la réalité.

Les jumelles utilisées par les témoins sont de marque allemande et ne mentionnent pas leur force. En comparant avec des jumelles de grossissement 7, Brazie a été dans l'impossibilité de faire une différence. Ce sont des « **Colmont F** », fabriquées par **Lutétia** (elles ont été prises à un officier

allemand pendant la guerre).

Commentaires de Brazie.

1) Marianne est une adepte de la secte des « Saints du dernier jour » et semble avoir quelques pouvoirs de médium. (Pourrait-il y avoir une relation avec les détails qu'elle a **rapportés**?). Elle est très intelligente et je ne doute pas un instant qu'elle a vu ce qu'elle a décrit. Sa belle-mère confirme son **témoignage**, mais elle est plus vague dans les détails.

2) Cette famille n'était absolument pas au courant du problème OVNI **auparavant**, et à présent **encore**, elle ne s'y intéresse pas. Cependant les deux témoins furent fort intéressés par les informations parues dans des publications que je leur ai données.

3) Même si la belle-mère répondait à mes **questions**, elle avait quelques difficultés à se référer à ce qu'elle avait vu. en utilisant des termes tels que humanoïdes. **OVNI, etc...**

Le **beau-père** peut rendre compte au sujet de la partie de « câble » **manquante**. Si sa femme est une « collectionneuse ». lui ne l'est pas du **tout**. Je le suspecte d'avoir jeté cette pièce. Marianne fut surprise quand il nous rapporta qu'il pensait qu'il s'agissait d'un dispositif pour brouiller le radar **qui** aurait été lâché par un avion de la base SAC. toute proche. Samedi, un ami **qui** est familier avec ces questions, me l'a confirmé. Cet ami m'a confié qu'on ne faisait plus de tels lâchages aujourd'hui parce que des vaches, aux environs, avaient mangé certaines de ces bandelettes et que les **fermiers** avaient violemment **protêté**, allant même jusqu'à prendre les armes.

Une autre réparation d'OVNI dans le Montana.

Ce rapport a été publié sous forme de lettre adressée à la **redaction**, dans la publication trimestrielle « Canadian UFO Report ».

En voici les faits principaux.

Une nuit de février 1970. dans le **Montana**, près de « Glacier Park ». dans une cabane le long d'une rivière. Mme Léona **Nielson** voit, vers 01 h 00 du **matin**, sa chambre s'illuminer « comme si un phare de voiture éclairait au travers de la vitre ».

Le témoin se lève et aperçoit dans les champs en contrebas, une forme assez longue avec un dôme

et une plate-forme sur le pourtour. De cette forme crépitaient des étincelles qui passent au-dessus de la rivière en heurtant la berge et filent dans les **airs**. Autour de la partie de la plate-forme qui se trouvait du côté du témoin, semblaient courir deux « hommes ». Le témoin poursuivait ensuite son observation avec une de ses amies durant environ 30 minutes.

La nuit était très **claire**, il y avait 1.85 m de neige et la cabane est construite dans un bois, à 1,6 km de la ville de **Coram** sur la rivière « **Flat Head** ». à 24 km au sud du « Glacier Park ». En face de la cabane, il y a une montagne que la rivière a érodée en créant de ce fait une berge d'environ 150 m de haut.

Les « hommes - que les témoins observaient étaient **vêtus** de ce **qui** semblait être des vêtements de neige et avaient la tête découverte. Le cercle qui courait autour du dôme avait au moins 1.80 m de large et les hommes s'y mouvaient à l'aise. Le sommet de l'engin était à ce point couvert d'étincelles que les deux observatrices ne pouvaient distinguer qu'une **ombre**. Les étincelles s'élevaient depuis le cercle jusqu'au dessus du dôme, éclairant toute cette zone d'une lumière jaune-claire. Leur intensité était celle venant d'un poste de soudure et elles étaient de couleur blanc-jaune et bleu **claire**. Ces étincelles étaient grandes et s'élançaient au-dessus du dôme, heurtaient la berge sur la **rive** opposée après avoir franchi la rivière en ras de **l'eau**, s'élevaient à nouveau et plongeaient dans la rivière en grésillant. Cela durait environ 30 secondes. Une zone de 2 acres (80 ares) semblait en feu. Tout d'un coup il **fit** complètement noir et les témoins ne purent même plus distinguer la silhouette des arbres. Quand la lune éclaira à nouveau le paysage, rien ne subsistait qui puisse rappeler la présence d'un **OVNI**. Les hommes étaient-ils au **sol** ? Ils arrivaient de l'autre côté du vaisseau et tournaient autour jusqu'au bout du cercle de l'autre côté. Après cela il était **possible** de les **voir** travailler à proximité du dôme » *Je ne sais pas si au début ils étaient au sol ou pas,* » dit Mme **Nielson**.

D'après ce que le témoin put juger, le vaisseau occupait une portion de terrain d'environ 7 mètres, et elle conclut : « *Il m'est difficile d'estimer les mesures, mais l'engin était de bonne dimension, environ 15 m de circonférence.* »

Traduction de Chartes Poos.

Le dossier photo d'inforespace

Calgary, Alberta (Canada), 3 juillet 1967

64

Les photos que nous vous présentons dans ce dossier furent réalisées par M. **Warren Smith**, le 3 juillet **1967**, et leur intérêt réside dans le fait qu'elles furent étudiées et analysées à la fois par le Dr J. Allen Hynek (1) et par le Dr Edward U. Condon (2).

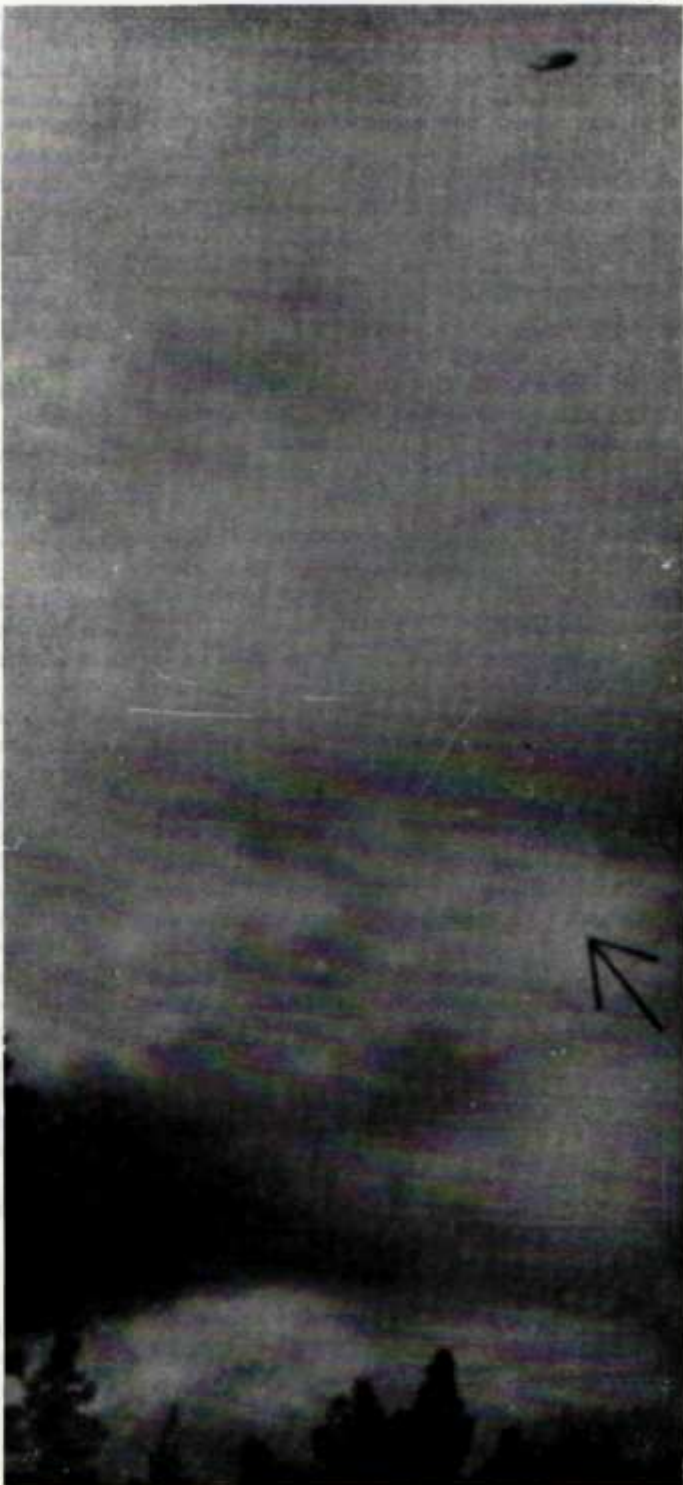
Monsieur Smith est un commerçant qui occupe ses loisirs à la prospection minière; c'est au retour d'un week-end consacré à cette activité qu'en compagnie de deux de ses amis il fit cette observation (3).

Il était environ 17 h 30 (4) et les trois hommes se trouvaient à environ 5 km au SSE de Highwood Ranger Station, à une altitude de 1 700 m. C'est le plus jeune des trois **compagnons**, un **adolescent**, qui, le **premier**, aperçut l'objet alors que ce dernier se trouvait à 3 km du petit groupe à une altitude de 610 m environ.

Les trois hommes pensèrent d'abord qu'il s'agissait d'un avion en difficulté, perdant régulièrement de la hauteur et qui avait coupé ses moteurs car aucun son n'était perceptible.

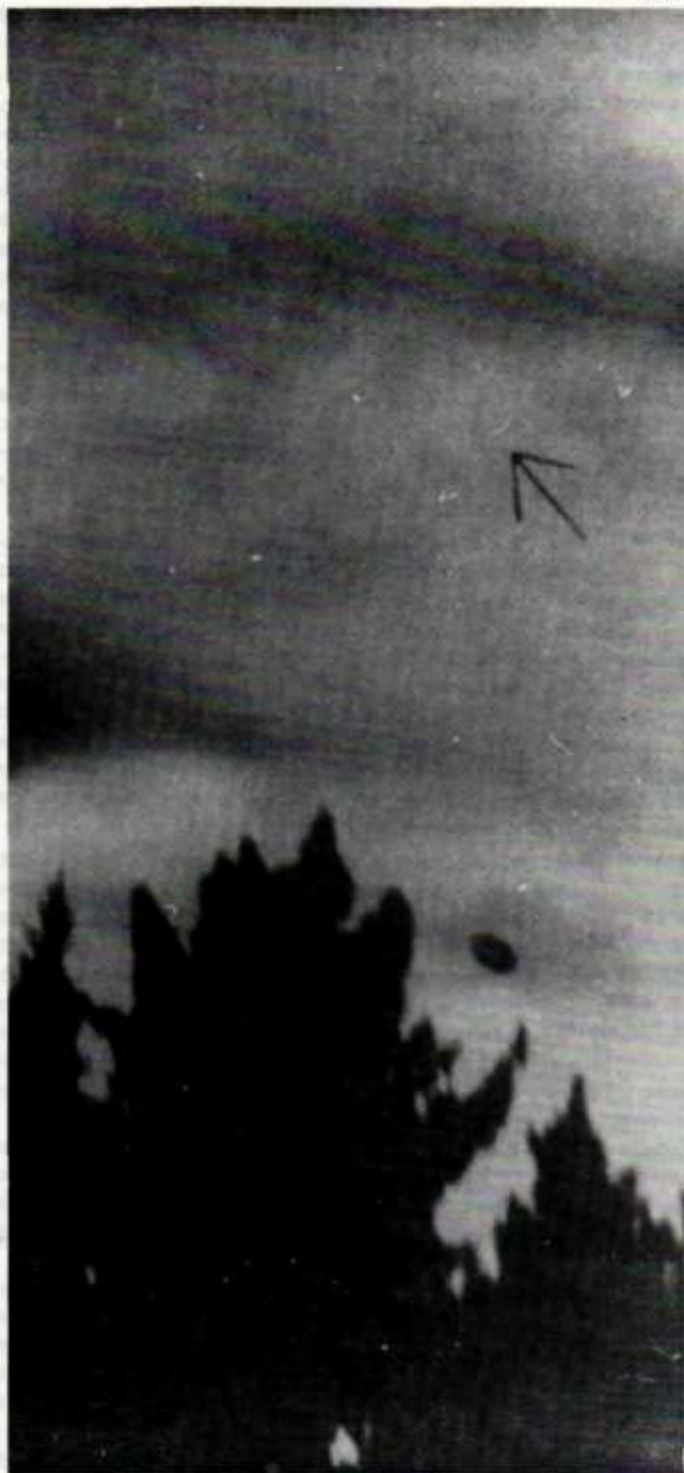
L'objet continuait régulièrement à descendre, et il devint bientôt évident qu'il ne pouvait s'agir d'un avion, aucune aile n'étant visible. Smith se souvint à ce moment qu'il avait emporté son appareil photographique (modèle Olympus PEN EE, format 18x24 mm, réglable depuis 2 m jusqu'à l'infini), chargé d'un film couleur d'une sensibilité de 64 ASA. Il demanda qu'on le lui donne et commença à prendre des photos.

La première fut **réalisée**, aux dires des témoins, alors que l'OVNI descendait en direction d'une rangée d'arbres située à l'arrière plan, derrière la cime desquels il disparut un moment; à la suite de **quoi**, il réapparut en mouvement ascensionnel en direction du sud, et la se-



La flèche montre une formation nuageuse reconnaissable sur la photo précédente

65



conde photo fut prise.

Suivant les services météorologiques **canadiens**, le plafond nuageux à cet endroit était formé ce jour là de cumulus dispersés à une altitude de 3 200 m par rapport au niveau de la mer. et le vent soufflait à une vitesse de 25 km/h.

Les témoins rapportent également que l'OVNI laissa tomber quelque chose dans les **bois**, mais **ceci**, d'après Hynek, ne put jamais être **clairement établi**. La durée totale de l'incident lut de 25 secondes.

Cette observation reçut une certaine publicité au cours des semaines qui **suivirent**. Un rapport circonstancié, daté du 7 **septembre**, fut envoyé par la « Can Pers Unit, Calgary » au Quartier Général de la Royal Canadian Air Force (**Ottawa**). Des détails supplémentaires furent encore obtenus par téléphone les 11 et 12 octobre 1967. et le 18 octobre, le « Defence Photographic Interpretation Centre » de la RCAF remettait ses conclusions aux Chef d'Opération de l'Armée de l'Air. Ce **rapport**, signé par le Major K.J. Hope, contient une analyse des photos (5), qui a été menée sous forme de 4 tests.

Le premier, dénommé « Exercice A » établit que les masses nuageuses qui apparaissent sur les deux épreuves sont essentiellement les **mêmes** et que leur déplacement est compatible avec la succession rapide des deux photos et la vitesse du vent communiquée par les services de la météo. D'autre **part**, l'examen de la conformation du feuillage des arbres est également en accord avec les circonstances dans lesquelles furent prises les photos à l'endroit **indiqué**.

L'« Exercice B » concerne les caractéristiques de l'appareil photographique et la vitesse d'obturation à laquelle les clichés furent réalisés

(1/25ème de seconde) Le flou qui apparaît sur la deuxième photo pourrait être dû à une vibration de l'appareil au moment de la prise de vue ou à un mauvais réglage lors de l'impression des épreuves.

L'« Exercice C » démontre que les données météorologiques (plafond nuageux à 1500 m) rendent crédible l'image obtenue d'un objet qui serait situé à 600 ou 750 m du sol.

L'« Exercice D » conclut que si l'observation a été réalisée dans une région peu accessible on peut raisonnablement admettre que celle-ci ne soit pas confirmée par d'autres témoignages.

Le rapport canadien contient également une analyse métrique des épreuves, lequel fournit les résultats suivants :

- forme de l'OVNI : tore ou ellipsoïde aplati
- dimensions (pour une altitude supposée de 600 m) : grand diamètre : entre 12 et 15 m. épaisseur : entre 3.50 et 4 m.

La succession des photos est en concordance avec la description des témoins selon laquelle l'objet avait d'abord effectué une manœuvre de descente suivie d'une manœuvre de remontée. Vers cette époque, un dei témoins décida de retourner à l'endroit de l'observation, dans l'espoir de retrouver l'objet prétendument éjecté par l'OVNI au cours de sa descente. Il avait déjà commencé à neiger. Il demanda à ses compagnons d'avertir les autorités s'il n'était pas revenu dans un délai de trois jours.

Après une semaine sans nouvelles de sa part, le témoin principal (M. Warren Smith) décida d'alerter la presse locale. Son ami fut finalement récupéré sain et sauf, mais il se montra irrité des recherches entreprises à son sujet par l'armée et la police.

Il ramenait des débris qui pouvaient avoir un rapport avec l'observation de l'été précédent. Ces débris consistaient en déjections d'apparence métallique qui furent identifiées comme un composé d'aluminium et de magnésium fondus. Le Dr Hynek en avisa le Comité Condon.

Hynek se rendit peu après à Calgary, où il rencontra les trois témoins ainsi que d'autres personnes impliquées dans l'affaire. Avec l'un des responsables de la station radio CKXL (Calgary), M. Mike Adamson, il fut décidé qu'une émission radio-phonique serait réalisée avec la participation du Dr Hynek. Les témoins subiraient l'épreuve du détecteur de mensonge au cours de cette émis-

sion, comme ils l'avaient eux-mêmes proposé à maintes reprises.

Toutefois, à la suite d'un malentendu (6), le Dr Hynek dut quitter Calgary avant que le test n'eut lieu, ce qui le rendait parfaitement inopérant. Finalement cet examen n'a pas été réalisé. Hynek entreprit ses propres analyses photographiques en janvier 1968. Avec l'autorisation du propriétaire des photos, il fit enlever en laboratoire la couche protectrice des épreuves et réalisa des copies des négatifs, il soumit ensuite les originaux à une étude microscopique de granulométrie.

Suivant Hynek, le résultat de ces travaux démontrent qu'il ne peut y avoir le moindre doute que les photos couleur présentent des images réelles, dont l'aspect correspond à la succession temporelle dans laquelle elles ont été réalisées, aux dires des témoins.

Il n'apparaît aucune incompatibilité ni dans la disposition des ombres, ni dans le mouvement des nuages. Toutefois, ajoute Hynek, une image réelle de ce type pourrait être obtenue en lançant une maquette depuis le sol; dans ce cas, la dite maquette aurait dû être de grandes dimensions, car un objet de petite taille et plus proche n'aurait pas donné une image présentant cet effet de « moelleux » produit par l'atmosphère lorsqu'un objet, et en particulier s'il réfléchit la lumière, est photographié à grande distance.

Vers la même époque, le Comité Condon obtint, par l'entremise d'un homme de loi, l'autorisation d'étudier à son tour les négatifs originaux. Cette étude fut menée par l'un des experts du projet, M. Hartmann, et publiée dans le rapport final (2). Hartmann commence par déclarer qu'il n'est pas vraiment nécessaire de soumettre les photos de Calgary aux méthodes d'analyse granulométrique, ni d'ailleurs à aucune autre expérience sophistiquée du même genre en laboratoire.

En fait, dit-il, le mouvement de rotation rapide, l'effet de flou et l'inclinaison en direction des observateurs qui apparaissent sur la seconde photo, sont typiques de ce que l'on obtiendrait en lançant un modèle réduit du sol.

Ces trois éléments suffisent, selon lui, à enlever aux photos de Calgary toute valeur probante visant à établir la réalité de soi-disant « soucoupes volantes »; les images obtenues ne peuvent être différenciées de ce que l'on pourrait obtenir à partir d'une maquette.

D'autre part, la Commission Condon marque son

désaccord avec l'opinion émise par la RCAF suivant laquelle l'objet avait la forme d'un tore. Seule la photo n° 2 (qui est floue) montre l'objet incliné vers l'observateur, et la zone claire que l'on distingue au milieu du disque pourrait tout aussi bien être interprétée comme étant un reflet et non un trou.

Le Dr Hynek revint à la charge en avisant la Commission Condon de ce qu'un spécialiste en analyse photographique de l'Université de Chicago, M. Fred Beckmann, avait étudié les négatifs originaux, ce qui lui avait permis de conclure que les images étaient celles d'un objet « réel » et que le léger brouillard apparaissant à l'avant de l'OVNI suggérait qu'il se trouvait à grande distance.

La Commission n'en conclut pas moins que les photos ne pouvaient être distinguées de celles obtenues à partir d'un modèle réduit, et que l'on ne disposait pas d'informations suffisantes pour mettre cette identification en défaut.

Deux scientifiques influents, les Drs Condon et Hynek ont donc étudié ce cas. Tandis que le premier a étayé son analyse en se fondant principalement sur la présomption d'une possibilité de trucage réalisé à l'aide d'une maquette lancée en l'air, le deuxième a pris la peine d'interroger personnellement les témoins et de survoler le site de l'observation pour mieux apprécier la configuration des lieux. Les deux chercheurs ont abouti à des conclusions opposées qui ont été publiées dans deux livres renommés mais bien divergents. Ces deux ouvrages ayant été largement diffusés, il semblait intéressant de confronter ces opinions contradictoires en les présentant dans un seul dossier qui réunit toutes les informations puisées à l'une et l'autre source. Avant de clore cet article, je tiens à remercier ici mon correspondant américain, Ron Smotek, qui avec diligence nous a procuré des épreuves photographiques originales.

Alice Ashton.

- 1 - The Ufo Experience - • Ballantine Books, pp 66-68
- 2 - Scientific Study of Unidentified Flying Objects - • Vision, pp 469-475
- 3 Suivant divers rapports, les trois hommes étaient à la recherche d'une mine d'or que la légende place dans la région
- 4 Le Rapport Condon indique 16h30 et 17h00, tandis qu'Hynek mentionne dans son livre 17h30. On peut supposer que l'évaluation d'Hynek est la bonne, car il a pris la peine de rencontrer les témoins, toutefois, ce point n'est pas éclairci
- 5 Hope Maj K J : • Photographic Analysis - Two Copy Colour Slides of Alleged Ufo - • 18 octobre 1967
- 6 Rappelons qu'à cette époque le Dr Hynek était toujours sous contrat avec l'U.S. Air Force

OVNI frontaliers...

En septembre 1974, à Hergies (Nord), à quelques pas de la frontière belge, mais en territoire français, se répétèrent plusieurs observations rapprochées.

C'est notre confrère Lumières Dans La Nuit (1), en la personne de M. J.-M. Bigorne, qui devait enquêter sur les lieux. Voici la chronologie des faits.

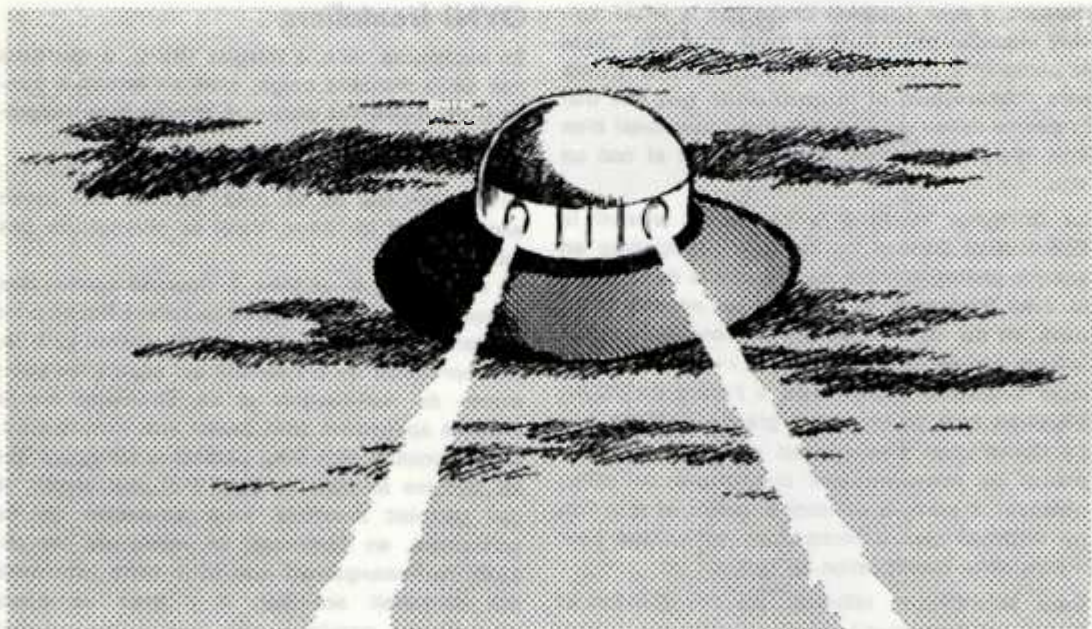
En mars 1974, M. et Mme T. (identité connue des enquêteurs) et leurs enfants quittaient Bavay pour rentrer chez eux à Hergies; il était environ 22 h 00. En approchant du croisement qui sépare les communes de Hon-Hergies et de Taisnières sur la D 84, ils aperçurent droit devant eux, vers le nord, une luminosité d'un bleu particulier (comparé par les témoins au bleu du dard d'un chalumeau), et qui semblait immobile juste au-dessus de ce croisement, en contrebas. En rejoignant cet endroit, ils remarquèrent que sous cette luminosité qui paraissait scintiller, il y avait un épais - brouillard - circulaire, très sombre, qui couvrait tout le croisement. Très limité, d'environ 40 mètres de diamètre, les automobilistes ne purent évidemment l'éviter. Ils croyaient d'ailleurs que ce brouillard était « naturel ». l'endroit étant marécageux et encaissé (un ruisseau y coule).

A peine entrés dans cette brume, les phares de la voiture s'éteignirent, le moteur s'arrêta, et la radio de bord n'émit plus que des crachements inaudibles. Cela dura quelques secondes, le temps pour la voiture lancée de sortir de ce brouillard. Aussitôt le moteur se remit en marche de lui-même, les phares se rallumèrent et la radio reprit son émission normale. Effrayés, les témoins n'ont jamais compris ce qu'il s'était passé.

Quelques mois plus tard, à la fin du mois d'août 1974, M. T. eut connaissance d'une autre aventure. La ferme de M. et Mme T. est située dans un secteur isolé, juste à la frontière franco-belge, mais en territoire français, la route qui y donne accès marquant d'ailleurs la frontière. Lors de travaux agricoles, M. T. rencontra un collègue agriculteur belge qui lui signala que quelques jours auparavant (soit vers le 15 août), il avait découvert lors des moissons dans son champ de blé (situé à environ 500 mètres de la frontière) une zone parfaitement circulaire de 5 à 8 mètres de diamètre. Dans cette zone le blé avait totalement disparu.

- 1 - Les Pins - • Le Chambon-sur-Lignon - F-43400. France

Objet observé à Hergies le 4 septembre 1974



Il n'en restait que le chaume carbonisé. On ne trouva aucune trace de roues dans le reste du champ et les agriculteurs voisins (ainsi qu'un spécialiste agricole consulté) en conclurent que la cause du phénomène ne pouvait être venue que du ciel...

Quelques jours plus tard, le mercredi 4 septembre 1974, M. et Mme T. rentraient à la ferme après la traite des vaches. Le dîner terminé, ils regardaient la TV en compagnie de leurs deux enfants et d'un ouvrier agricole. Vers 21 h 30, les chiens se mirent subitement à aboyer, très méchamment, ce qui n'est pas du tout dans leurs habitudes. Étonnés, les agriculteurs sortirent aussitôt, s'engagèrent sur le chemin au nord de leur domicile mais ne virent rien de particulier. Un voisin (dans une résidence secondaire à 30 mètres de là) sortit lui-aussi car son chien aboyait également de manière anormale. Il ne vit rien non plus.

Cependant, en faisant demi-tour pour regagner la ferme, les agriculteurs aperçurent alors, en plein sud, à environ 70 mètres d'eux, une sorte d'objet métallique, immobile juste au ras des arbres, soit à une quinzaine de mètres au-dessus du sol. C'était un disque sombre surmonté d'un dôme avec des sortes de « vitres » (huit au total) rectangulaires, placées dans le sens de la hauteur et donnant un aspect plat à cette partie intermédiaire de l'objet.

Ces « vitres » bien nettes semblaient éclairées de l'intérieur par une lueur blanche. La deuxième et septième « vitres » étaient plus arrondies que les autres, comme ovalisées, et bientôt elles se mirent à lancer des puissants éclairs de lumière bleue comme celle d'un arc électrique. Aucun bruit n'émanait de cet objet qui devait avoir un diamètre de 15 mètres environ et sur lequel la Lune se reflétait légèrement.

M. T. se précipita pour aller chercher son appareil photographique équipée d'une film de diapositives et prit aussitôt un premier cliché. Mais comme l'éclairage fonctionnait à l'intérieur de la ferme et que de plus la lampe de la cour était allumée. M. T. cria à son épouse d'éteindre tout pour pouvoir prendre de bonnes photos. Dès l'extinction de l'éclairage, l'objet se mit en mouvement et les deux « vitres » ovalisées émettent des flashes de lumière encore plus puissants qui éclairèrent les alentours, comme de violents éclairs d'orage. L'objet se cabra alors, soulevant le côté aux « vitres » et partit en s'élevant lentement, mais à la vitesse « d'une balle traçante de FM », déclara le témoin (qui a « fait » l'Algérie). M. T. mitrailla littéralement l'objet après avoir réglé le diaphragme de son appareil : quatre ou cinq clichés sont pris. On ne voyait plus maintenant que deux points lumineux qui prirent une trajectoire horizontale. M. T. alla alors chercher deux voisins qui purent

constater l'éloignement de ces deux points lumineux bleus (probablement les deux « vitres » ovalisées). Durant les quinze minutes que dura l'observation, les chiens ne cessèrent d'aboyer.

Trois jours plus tard, le samedi 7 septembre 1974, l'aventure allait de nouveau être au rendez-vous. Ce soir-là, rentrant avec son tracteur, M. T. avait cassé un fil qui délimitait le pourtour d'un étang situé tout près, juste derrière les étables. Des amis, M. B. et M. R. (et leurs épouses) étaient venus dîner. Vers 22 h 30. M. T. profita d'un moment creux pour aller réparer ce fil cassé qui le préoccupait : la sécurité avant tout...

Il prit sa lampe de poche et sortit dans la nuit, s'éclairant pour traverser la cour et contourner les étables. Arrivé dans la prairie, la lampe de poche s'éteignit et cessa complètement de fonctionner. C'est donc prudemment que M. T. s'avança alors autour de l'étang, en cherchant à tâtons ce fameux fil cassé qui devait traîner sur le sol. Il ne parvint pas à le trouver. Subitement les chiens se mirent à aboyer et à hurler violemment, de la même façon que le mercredi soir. Aussitôt tout s'illumina comme en plein jour. M. T. se releva et regarda rapidement en l'air ; au-dessus de lui, à une quinzaine de mètres, une masse circulaire sombre, inclinée en oblique, lançait un large faisceau lumineux blanc qui éclairait le sol et les alentours sur une surface considérable.

Le témoin prit aussitôt la fuite et pour rejoindre au plus vite son domicile, s'élança à travers le faisceau en criant pour alerter son épouse et ses invités. Il ressentit lors de ce passage comme une légère décharge électrique. Il parvint ainsi à la ferme dont les occupants n'avaient pas osé sortir, ne sachant à quoi correspondaient les appels. Tous ressortirent aussitôt, ne voyant tout d'abord pas l'objet et son faisceau cachés sur les hautes étables voisines, mais après s'être avancés dans la cour, à la limite de la prairie, ils vinrent alors trois disques semblables à celui déjà observé le mercredi précédent.

L'un de ceux-ci était immobile à 500 mètres au sud-ouest; les autres, apparemment l'un au-dessus de l'autre, étaient quant à eux à 500 mètres en plein sud, à une altitude estimée à une cinquantaine de mètres. Tous les témoins purent voir l'objet situé au sud-ouest s'éloigner lentement dans cette direction en un quart d'heure. Les deux autres engins s'éloignèrent lentement vers le sud, toujours l'un au-dessus de l'autre, pendant environ

cinq minutes. Arrivés à l'aplomb d'un ruisseau, ils prirent tous deux un virage vers l'est et accélérèrent alors rapidement, disparaissant en trente secondes.

Tout se passa dans le silence absolu, à l'exception bien entendu des aboiements de tous les chiens du voisinage. On ne put constater aucun effet physique ou psychique sur les témoins ou les animaux. Aussitôt après l'observation, la lampe de poche fonctionna à nouveau normalement. Pour ce qui est des photographies prises dans la soirée du mercredi 4 septembre, elles sont de trop mauvaise qualité et on ne peut en tirer aucun résultat. Signalons pour terminer que les lieux sont couverts de nombreuses sources et de terres qui deviennent impraticables à la culture durant les périodes de fortes pluies. On y trouve également d'anciennes carrières pour l'extraction du minerai de fer, ainsi que des nappes d'eau souterraines; pas de lignes à haute tension. On note la présence de sables mouvants - où seraient disparus par enlèvement rapide, avant la dernière guerre, un fermier, son cheval et sa charrette...

Jean-Marie Bigorne.

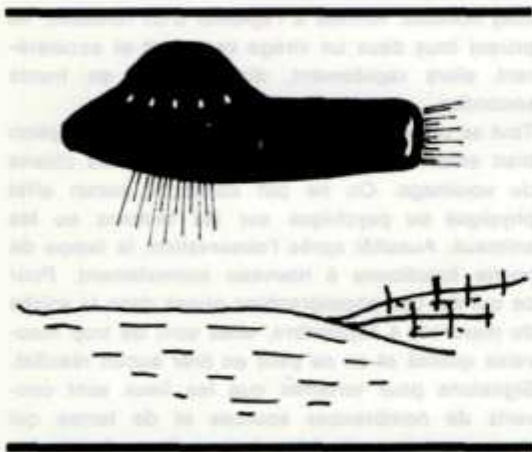
Une mesure d'effets physiques

Le 10 février 1975. M. Fraisse, épicier à Carcès (Var - France), rentrait chez lui par la N 562, route qui relie Brignoles à Carcès. Vers 20 h 20, un peu avant d'arriver dans cette dernière localité, dans les environs du lieu-dit « La Vieille Grange », M. Fraisse rencontrait l'insolite. Mais laissons-le plutôt décrire lui-même son observation.

« Il était à peu près 20 h 20. au volant de ma voiture (moteur à essence), je roulais sur la N 562, reliant Brignoles à Carcès, et, au loin, au lieu-dit « La Vieille Grange », j'aperçus une lueur. Je n'y ai pas prêté attention, j'ai pensé que c'était un feu de campagne. A cette époque de l'année, les paysans brûlent les sarments et les feux restent allumés quelquefois tard dans la nuit. »

« A cet endroit, après un virage, la route monte un peu et surplombe légèrement un champ de blé en herbe. Soudain, en prenant le tournant, mes quatre phares à iode ont éclairé puissamment, à 40 ou 50 mètres, un appareil bizarre qui stationnait à environ 6 mètres du sol du champ de blé. En même temps mon poste de radio se mit à grésiller, se brouilla puis n'a plus émis aucun son (il était réglé sur Radio-Monte-Carlo, 1.400 m GO). Intrigué, je me suis rangé à gauche de la route, sur le terre-

Figure 1 (Document SVEPS)



plein en face de la ruine de la Vieille Grange. J'ai laissé mon moteur tourner au ralenti, j'ai éteint mes phares pour vieux voir et sans descendre de voiture, après avoir baissé le vitre, j'ai observé ce truc étrange » (voir figure 1).

« Le temps était clair, j'y voyais assez bien. C'était un engin tout noir, plus noir que la nuit, d'une quinzaine de mètres de long pour deux mètres de haut. C'était d'un bloc, sans coupure, sauf cinq ou six hublots qui diffusaient une indéfinissable lumière jaunâtre, un peu comme une lampe de poche dans un gant de caoutchouc jaune, vous voyez ? A l'arrière et sous l'engin, la même lumière, mais en forme de cône. Ce qui m'a frappé, c'est que cette lumière n'éclairait pas le sol et puis aucun bruit, silence complet; je suis resté comme ça quelques minutes, je ne savais pas ce que cela pouvait être, ça ne bougeait pas. Alors j'ai eu la trouille, j'ai embrayé et je suis allé directement prévenir la gendarmerie de Carcès. Vingt minutes plus tard les gendarmes étaient sur les lieux mais l'engin avait disparu. »

Ce récit est extrait du n° 146 de « Lumières Dans La Nuit ». mais d'autres groupements tels l'ADEPS (1) et la SVEPS (2) ont également participé à l'enquête. Celle-ci devait révéler certains détails particuliers. Ainsi on apprenait qu'une personne demeurant très peu du lieu d'observation (500 m). M. Bouvet, avait remarqué que son récepteur de télévision (fonctionnant sur batterie) était

fréquemment perturbé. Ces perturbations étaient particulièrement fréquentes entre 19 h 00 et 21 h 00 (aux environs de l'heure d'observation) et eurent lieu durant tout le mois qui précéda le 10 février. Depuis l'observation de M. Fraisse à cette date, le téléviseur fonctionne normalement. Pendant les deux ou trois jours qui suivirent immédiatement ces faits, le témoin eut un peu mal à la tête, - un mal de tête lancinant » précisa-t-il, et n'eut guère envie de dormir. Deux mois après, le témoin constata que la peinture de l'aile avant droite de sa voiture avait légèrement changé de couleur, perdant la brillance particulière des carrosseries métallisées, comme si on avait assisté à un vieillissement prématuré. Mais c'est au niveau de l'examen des lieux de l'observation que des traces physiques encore plus importantes allaient être mises en évidence. Voici un extrait du rapport sur les mesures effectuées par les enquêteurs.

RESISTIVITE DU SOL :

Cette mesure a été effectuée à l'aide d'un appareil genre Métrix sur le calibre 20 m Ω sous une tension de 15 V. Les électrodes ont été constituées par deux tiges de cuivre ($\varnothing = 5$ mm) d'une longueur de 10 cm. Ces électrodes ont été enfoncées dans le sol avec un écartement de 50 cm. Après plusieurs mesures en différents points du champ, l'appareil a signalé une résistivité régulière de 2 K. Le terrain étant très humide, cette évaluation semble normale. Des mesures effectuées par l'intermédiaire des piquets en métal de la vigne confirment les résultats.

IONISATION NEGATIVE :

Matériel employé : détecteur d'ions. Le rapport des ions $+$ — semble correct sur l'ensemble du champ.

RAYONNEMENT INFRAROUGE :

Matériel utilisé : pellicule photo Kodak I E 135-20
Résultat négatif.

MAGNETISME REMANENT :

Matériel utilisé : magnétomètre à bobines à puissance maximale. Cet appareil permet de détecter à 30 cm le champ magnétique que produit le passage d'un courant de 4 V, pour une intensité d'1 μ A, dans un conducteur électrique.

Une rémanence magnétique anormale a été constatée à 50 cm du sol à certains endroits du champ de blé situé à l'aplomb de l'objet observé, ainsi qu'au niveau de la clôture qui sépare ce champ de la vigne voisine. On peut évaluer ce champ magnétique rémanent approximativement égal à

1 Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux rue Rostan 7. F-06600. Antibes n° 11 et 12 de leur revue

2 Société Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux, rue Paulin-Guérin 6, F 83100. Toulon revue Approche

celui produit par un téléviseur couleurs. Ce qui s'avère plutôt étrange, c'est que cette **rémanence** n'est pas **constante**. L'émission serait d'environ une dizaine de minutes et l'intervalle séparant deux émissions est de 5 minutes.

MICRO-COURANTS ELECTRIQUES :

Les conditions d'emploi et l'appareil utilisé sont les mêmes que pour la **résistivité**. Le calibre placé sur 50 mv / 50 μ A permet de mettre en évidence l'existence d'un courant électrique de quelques mv et μ A, ce qui semble normal.

Signalons que des mesures de la radioactivité se sont également révélées négatives. D'autre part, il faut savoir que le **sol** du champ ne présente aucune empreinte anormale. Le terrain est très humide, le blé en herbe qui y pousse atteignait à l'époque une hauteur de 12 à 15 cm. Depuis il a grandi et on a pu constater qu'à l'endroit de l'observation de l'engin — et uniquement là — ce **blé** était atteint d'une maladie fongique assez **commune**, la rouille (voir figure 2).

Pour compléter ce dossier, il faut encore préciser que ce soir-là (10 février 1975), aux environs de 19 h 00. de nombreux témoins allaient signaler différents passages de phénomènes OVNI dans le sud de la France. A Nice, M. T. P., **ingénieur**, a vu défiler **horizontalement**, à grande **vitesse**, environ une dizaine d'objets « brillant comme la Lune », d'est en ouest. Ils avaient la forme de « boules aplaties » et restaient visibles, même au travers des nuages. Près de Guillaumes (Var), vers la même heure, Mme L., **ingénieur informaticien**, apercevait un faisceau lumineux dans le **ciel**, suivi d'étincelles. Vitesse : trois **fois** celle d'un **satellite**, mais plus faible que celle d'une fusée retombant au **sol**. Peu après. (19 h 04). à Levens (Var). M. B observait un cigare lumineux suivi d'une série de taches blanches. La **même** observation avait lieu en même temps sur une route conduisant à **Grasse**, à près de 40 km de **Levens**. **Bien** d'autres observations furent d'ailleurs signalées ce **soir-là**, notamment dans l'Ardèche et la **Drôme**.

Pour corser l'affaire. il ne faut pas oublier de signaler que pas moins de quatre rentrées de satellites avaient été prévues pour les 9 et 10 juillet 1975. Trois d'entre elles pouvaient être visibles de la région des observations : celle d'un Titan D lancé quatre mois auparavant par les USA, celle d'un petit satellite allemand de 170 kg, et enfin la retombée d'un des panneaux solaires de **Skylab**.

Figure 2.

VOICI le champ de blé au-dessus duquel eut lieu l'observation. les parties claires indiquent les zones où le blé est atteint par la rouille.



Alors, que penser de tout cela ? Confusions en cascade causées par la rentrée dans l'atmosphère terrestre d'un satellite, ou bien survols généralisés de toute cette partie sud de la France avec approches en certains **endroits**, celle de Carcès étant la seule à avoir été signalée. Ou encore une solution de compromis : une rentrée de débris vers 19 h 00 et une observation d'OVNI tout à fait indépendante une centaine de minutes plus tard. Il est **bien** difficile de trancher.

Quoi qu'il en soit, c'est évidemment l'observation de Carcès qui nous intéresse, car il n'est pas fréquent de pouvoir mettre en évidence certaines traces physiques laissées par le passage d'un OVNI, et la rémanence magnétique est bien de **celles-là**. Nous l'épilouterons pas sur les mesures effectuées ni sur les explications qu'on pourrait proposer. Nous avouons qu'avec les données dont nous disposons **actuellement**, il nous est impossible d'interpréter outre mesure ce phénomène de rémanence magnétique « périodique », les émissions **s'espaçant** régulièrement dans le temps. Nous ne manquerons cependant pas de vous tenir au courant des développements de l'interprétation de ces données.

En bref d'Islande

Le **HIRON**, Hin Islandska Rannsoknarstofnun Opekktra Naturufyrirbrigoa (institut islandais pour la recherche des phénomènes de nature inconnue), fut fondé d'une bien étrange manière, puisqu'il naquit à bord d'un chalutier, en novembre 1974. dans le Détroit du **Danemark**, au large du Groenland. Depuis le groupement a pris quelque extension et il vient de communiquer quelques rapports d'observation de « boules de feu » au-dessus du territoire islandais.

On en vit une de la taille du **soleil**, vers 11 h 00, au-dessus de Vopnafjord (côte est de l'Islande), le 9 janvier 1975. Pendant trois **minutes**, cette boule de feu traversa une vallée tantôt **rapidement**, tantôt beaucoup plus lentement. Le lendemain, à Akureyri, en pleine **nuit**, un phénomène quasi identique fut observé. Tandis que le 26 janvier, ce fut cette fois plusieurs centaines de témoins qui observèrent un phénomène insolite à **Husavik** (nord du pays). Un témoin raconte : « Il était environ 20 h 30 quand je vis quatre **lumières**, aussi grosses que le **soleil**, à l'ouest-sud-ouest de la ville. Une des lueurs était plutôt rougeâtre et située en dessous des trois **autres**. Elles avaient toutes l'aspect de sphères et paraissaient reliées par un fil de lumière. Elles ne restaient pas immobiles et se déplaçaient lentement; cela dura jusqu'à 21 h 00 ». On revit, le 4 mars **dernier**, d'autres « boules de feu » dans la région d'**Akureyri** (nord de l'Islande).

Etats-Unis : New Jersey et Maryland, juillet 1975

Le 4 juillet 1975 à 12 h 05, deux étudiants, M. Cahill et Mlle Tiger observèrent un OVNI dont le diamètre est estimé à une vingtaine de mètres environ. Les événements se déroulèrent à proximité de Tarsigny dans le New-Jersey.

Les témoins circulaient en voiture lorsqu'ils remarquèrent un objet venant de l'ouest. Il se déplaçait lentement, 9 ou 10 km/h, à une altitude n'excédant pas 25 mètres. Aucun bruit n'était audible lors de ce **déplacement**. Les témoins n'eurent pas à subir d'effets quelconques de cette proximité **mais**, très **compréhensiblement**, ils éprouvèrent une frayeur intense. Frayeur d'autant plus vive que l'objet émettait une très forte **luminosité**. Cette lumière ne ressemblait à aucune autre car bien que l'espace environnant fut **illuminé**, il n'y avait ni ombres, ni rayonnement visibles et il était impossible d'en définir l'origine.

De forme générale **ovoïde**, l'engin possédait une tourelle translucide et lumineuse de couleur vert mat, faisant saillie. Des projecteurs ou feux étaient disposés sur sa structure. A l'avant et à l'arrière se trouvait une très grande surface lumineuse de couleur bleu-vert et, répartis le long de la ligne de ceinture, différents feux rouges et blancs. Après quelques minutes d'observation, le couple **remar-**

qua de puissants faisceaux **blancs**, très brillants qui paraissent inspecter la surface du soi.

L'OVNI avait toujours gardé constante son altitude **quand**, brusquement, M s'éleva si rapidement qu'en moins d'une **seconde**, il disparut totalement. La durée de l'observation n'excéda pas 8 minutes. M. Cahill et Mlle Tiger téléphonèrent alors à la police de Parsippany-Troy Hills. Là, après **déposition**, un journaliste local les interviewa et leur apprit qu'un pilote privé avait remarqué un objet **semblable**.

Ce pilote, M. Jim Quodomine fut interrogé par un **enquêteur** du NICAP et raconta que plus **tard**, dans cette journée du 4 juillet, vers 20 h 00, alors qu'accompagné de sa fiancée il venait d'atterrir à **Caldwell-Field**, New-Jersey, deux personnes vinrent le trouver et lui demandèrent s'ils avaient vu l'objet **stationnaire** au-dessus de la **piste**. M. Quodomine et sa fiancée se retournèrent et aperçurent l'engin. **Immédiatement**, ils regagnèrent leur avion et décollèrent. Arrivés à 3000 pieds (1 000 mètres), ils s'en rapprochèrent **sensiblement**. Leur vitesse était à ce moment de 180 km/h environ. C'est alors que l'OVNI démarra brusquement et disparut presque instantanément à la verticale. De nombreux autres rapports concernant ce cas lurent enregistrés **soit** à la police, soit au **NICAP**. Vingt-deux jours plus tard, le dimanche 27 juillet, un employé de la Navy était assis sur le pas de sa porte et lisait. Ce témoin est connu des **enquêteurs** du NICAP, mais à cause de sa profession demande l'anonymat.

Vers 12 h 15, sa fille âgée de **huit** ans lui demanda quel était cet « avion » qui descendait sans bruit. Intrigué, il regarda et remarqua immédiatement une lumière très brillante facilement visible car elle se détachait nettement sur le fond bleu du **ciel**.

L'engin descendait très lentement comme s'il était suspendu à une parachute invisible. La brillance demeura constante. A divers **moments**, la descente stoppait et l'engin demeurait totalement stable. C'est lors d'un de ces arrêts qu'apparut un second appareil tout à fait semblable. Il vint se placer à la gauche du premier et ils restèrent immobiles pendant une minute environ. Un fin cercle comme tracé au crayon les enveloppait.

Cette minute **passée**, le second arrivant entama lentement un mouvement ascendant. Fait étrange, la trajectoire se faisait en zig-zag. **Brusquement**, il accéléra et disparut très rapidement à la verticale.

Presque **simultanément**, le premier s'ébranla et répéta la séquence décrite ci-dessus. La durée totale de l'observation se situa entre 3 et 5 minutes.

Ce témoin est un observateur qualifié; maintes fois sa profession l'obligea à assister à des tirs de fusées au Cap Kennedy. Il assure que cette observation n'est en aucun cas assimilable à quelque chose de connu. Ces quelques cas sont repris de **UFO-Investigator**, revue du NICAP, numéro de septembre 1975.

Anne-Marie Abrassart.

Brésil : un minibus soulevé par un OVNI

Le 17 mai 1968 à 20 h 45, MM José Da Silva, Manuel Gonzalez. Flavio et Moïses circulaient en minibus VW en direction de **Florianopolis** sur la route reliant cette ville au village de Laguna. La route était déserte et **boueuse**, car une pluie fine tombait sur la région. Les fenêtres étaient **fermées**, les voyageurs bavardaient et le poste de radio fonctionnait.

Soudain, ils aperçurent une vive clarté et entendirent un vacarme comparable au « ronflement » d'une perceuse électrique qu'on met en **marche**. Au même **moment**, la **camionnette** fut soulevée et maintenue en l'air pendant un temps très **bref**. Elle retomba lourdement sur la route pour être aussitôt à nouveau soulevée un court **moment**, et cette fois le contact avec le **sol** fut beaucoup plus doux que la première fois.

Les témoins estiment à 50 cm la hauteur à laquelle le véhicule fut **suspendu**. Après l'arrêt du **minibus**, ils virent par devant et à une centaine de mètres de haut un étrange **engin**, très intensément **lumineux**, qui accéléra brusquement pour s'immobiliser à une distance de 500 m environ. Seulement **alors**, l'éclairage et la radio qui s'étaient éteints au début du phénomène se remirent à fonctionner. De plus, on perçut une odeur comme celle d'une bobine **brûlée**.

Encore effrayés par ce qu'ils venaient de **subir**, les témoins ne quittaient pas l'OVNI des **yeux**. De forme **circulaire**, et à cette distance ne paraissant pas avoir plus de 2 m de **diamètre**, il présentait à sa partie supérieure plusieurs ouvertures ressemblant à des hublots par lesquels on pouvait voir des mouvements à l'**intérieur**, mais sans pouvoir préciser leur nature. Une lumière rougeâtre tournait

constamment autour de cette partie supérieure. L'OVNI resta quelques minutes ainsi **suspendu**, **puis** après avoir oscillé un instant, il **fila** très vite en direction de la mer.

Soudain, les témoins virent derrière eux des phares lumineux qui s'approchaient: **c'était** un camionneur **qui** vint se ranger près **d'eux**. Très **excité**, et même selon sa déclaration. « mort de peur », il souhaitait que quelqu'un monte à son **bord**, mais personne n'eut le courage de **sortir**. Ils décidèrent finalement de continuer le voyage à vitesse réduite et en restant tout près les uns des autres jusqu'à la prochaine **station**. Là, ils récapitulèrent ensemble ce qui s'était **passé**, car le camionneur avait tout vu de **loin**. Ils se rappelèrent aussi que juste après le départ de l'OVNI, ils avaient vu des taches rondes comme si quelque chose venait de sécher sur l'asphalte et qu'au moment où ils avaient été **soulevés**, ils avaient senti une intense chaleur et souffert d'un manque d'air.

Effets secondaires

En arrivant à **Florianopolis**, Moïses se sentit mal et fut pris de violents vomissements : un médecin prescrivit un médicament qui resta sans effet. Le matin suivant, il consulta un autre médecin qui déclara que les vomissements étaient dus à la tension nerveuse et conseilla à son client de rentrer chez lui et de se **reposer**.

M. Manuel Gonzalez vit qu'il avait perdu les poils de ses sourcils et fut tourmenté par de vives démangeaisons qui l'empêchèrent de dormir.

José Da Silva, le **conducteur**, qui avait une abondante **chevelure**, devint complètement chauve en moins d'un **an**.

Sur le toit du **minibus**, il y avait une preuve de l'aventure : une brûlure **ronde**, et au centre de **celle-ci**, la peinture avait formé des cloques **qui** avaient même éclaté.

Enquête de la Force Aérienne

Quelques jours plus tard, Gonzalez reçut la visite d'un major de l'Armée de l'Air **qui** s'efforça d'obtenir des renseignements.

D'abord, Gonzalez refusa de **répondre**, mais le militaire se fit pressant et finit par obtenir ce qu'il **voulait**. Devenant plus **aimable**, il affirma qu'à diverses **reprises**, il avait lui-même vu des OVNI et **tenté** de les pourchasser mais sans **succès**. Il raconta aussi qu'au moment des **faits**, on avait enregistré une forte baisse de tension à la Centrale Electrique de Tubarao. Cette **affaire**, catalo-

Croquis de l'objet observé par Alfredo Leopoldo da Costa, le 13 juin 1974, sur la plage de Gravata (Brésil).

guée sous le nom de « Cas Massiambre ». connu une large diffusion en 1968 grâce au journal « *Diário Associados de Joinvicha* ». Source des informations : *Cuarto Dimension*, n° 20, pp. 26-28.

Anne-Marie Abrassart,
Antonio Garcia

Accidents ou OVNI sous-marins ?

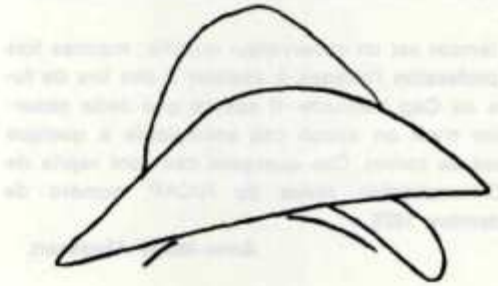
Ces événements se déroulèrent dans le site balnéaire de **Santa-Carina** (Brésil). Des **journalistes**, des **policiers**, des militaires et des ufologues arrivèrent rapidement sur les **lieux**.

La première observation eut lieu le 13 juin 1974. à proximité de **Praia** **Sao Miguel**; six adultes et neuf enfants en furent les témoins.

A 15 h 30, le pêcheur Francisco **Ubelino**, 50 ans. Francisco Filho. 35 ans ainsi que l'épouse d'**Ubelino**, 48 ans, se trouvaient sur un môle de pierres s'avancant loin dans la mer. Ils péchaient des crustacés lorsqu'apparut un engin étrange. Au début, les témoins crurent se trouver en présence d'un avion se préparant à amerrir à une distance évaluée à mille mètres environ. **Ubelino** inquiet pour la sécurité des occupants de « l'avion » pensa immédiatement leur porter secours. « J'ai couru jusqu'à la **plage**, ai sauté dans mon canot et me suis dirigé sur les lieux où l'avion était tombé. En mer, je me suis aperçu de mon erreur car aucune aile n'était visible. J'ai poussé le moteur à fond, mais n'ai pu arriver à temps. Il s'était enfoncé et seule un peu d'écume flottait à la surface des flots. Je suis resté quelques instants sur les lieux, accomplissant des cercles de-ci, de-là pour retrouver une quelconque survivant ou une bouée, mais en vain. Le crépuscule tombant rapidement en ces latitudes, j'ai regagné la plage. »

Carmélia, son épouse, restée sur le môle suivit l'essai de sauvetage. Elle se souvient de la forme de l'objet. « Comme le jour était clair j'ai pu me rendre compte de la forme circulaire et plate de cette chose. Elle possédait un point brillant de couleur blanche et une pointe d'apparence métallique. La pointe fut la dernière chose qui disparut dans la mer et quand j'ai vu le bouillonnement de l'eau, j'ai crié car il pouvait y avoir des gens à l'intérieur. »

Le père d'**Ubelino** ayant également aperçu l'engin nota qu'il descendait à contre-vent. Ce vent venait de l'ouest. Il fut immédiatement persuadé de ne



pas être en présence d'un avion.

A 3 km de là, sur la plage de Gravata, un autre pêcheur, Alfredo Leopoldo da **Costa**, ramassait du bois mort apporté par les marées lorsqu'il aperçut le même engin. « Il m'a fortement effrayé, » dit-il. « C'était un objet blanc, brillant et venant du nord. Il a fait une courbe et volait assez bas. Il s'est abattu dans l'eau et a flotté pendant 5 minutes. Il était 15 h 30 car j'ai vu décoller un avion de l'aéroport de Navegantes. Cet avion dessert une ligne régulière et passe tous les jours à la même heure. » Alfredo a bien vu l'objet et en fit un croquis (voir figure ci-dessus).

La seconde apparition d'OVNI date de la nuit du 2 juillet 1974 et fut observée par cinq touristes se trouvant à **Gravata**.

Joao Manuel **Barreto**, industriel de 51 ans, est affirmatif. Il a vu une « soucoupe volante ». Son épouse, **Sentil Barreto** explique comment apparut l'objet. « Nous attendions la livraison de quelques babioles achetées à Navegantes. Tout le monde était dans la véranda lorsque surgit une lumière du milieu des nuages. La brume était faible et nous nous rendîmes compte facilement de la puissance de la luminosité. L'engin inconnu était en rotation et produisait un bruit très doux. Il s'est arrêté au-dessus de la mer ».

Norma Barreto, 22 ans, précise qu'en plus de la luminosité et du bourdonnement, le disque clignotait comme un feu de danger et que c'est lentement qu'il se dirigea vers la mer.

D'après les témoins, la télévision fonctionnait normalement mais quand cette chose est arrivée, le son du poste a baissé puis, s'est arrêté. Les

lumières de la maison clignotèrent fortement et parurent même s'éteindre comme s'il y avait eu une chute de tension.

Le croquis de l'OVNI fait par ces témoins est identique à celui d'Alfredo da Costa.

Un vieux pêcheur de l'endroit, **Perfeito Joao Florès**, âgé de 69 ans, raconte de **bien** curieuses histoires. Un jour, en compagnie de son épouse et dans sa **véranda**, il vit une sphère lumineuse venant du **sud**. La sphère resta un moment immobile dans les **airs**, au-dessus d'une colline. Ensuite elle descendit à la vitesse d'un **éclair**, dégagea des étincelles et s'enfonça dans la **mer**. Les témoins étaient distants d'environ 200 mètres de ce **lieu**. Perfeito a déjà vu un objet semblable voilà environ 30 **ans**. Depuis cette **époque**, une légende persiste dans la ville et prétend qu'à l'**endroit** où est tombé l'objet non **identifié**, l'eau a acquis des propriétés miraculeuses.

Officiellement, la marine et l'armée n'ont pas pris position **mais** des témoins ont reçu la visite de deux officiers du 23ème bataillon d'infanterie de **Blumenau**. Ces officiers auraient mené plusieurs enquêtes.

La Capitainerie du port d'**Itajai** s'intéresse également à ces observations car Ubelino Severino y fut convoqué pour faire une **déposition**. Il dut revenir sur les lieux et indiquer avec précision l'endroit où l'objet s'était **posé**.

Pendant ces démarches des **autorités**, un olficiier du canton de Penha, **Archimède Daner** a fait plusieurs visites successives à la plage de Sao Miguel. Il questionna les différents témoins et tira les conclusions suivantes: - Les témoins ne paraissent pas **mentir**, ils ont vu un objet tomber dans la **mer**. Maintenant, dire que c'est un OVNI est téméraire dans l'état actuel des **recherches**. **Personnellement, je ne crois que ce que je vois**. En conséquence, il serait bon de **voir** les scaphandiers inspecter le **fond** de la mer. Au moins nous saurons à quoi nous en **tenir** »

- Des fragments métalliques recueillis à la fin du mois d'août 1974 par des pêcheurs de Sao Miguel à l'endroit des événements des **mois** précédents pourraient **être**, après les examens auxquels ils ont été **soumis**, la seconde preuve matérielle connue au monde de l'existence d'engins **extra-terrestres**. La première s'était passée à Ubatuba en 1957. Cette affirmation résolue émane du professeur **Flavio A. Pereira** (1) qui **préside** le CBPOANI et a une très grande connaissance du problème

OVNI. Cette connaissance est acquise par des milliers de rapports d'observations d'OVNI qui lui furent communiqués. Toutefois, dit Pereira, l'existence de traces est très rare. Vu leur importance, les fragments de Santa Canna peuvent constituer une seconde preuve matérielle de valeur inestimable pour les scientifiques 17 ans après le cas d'Ubatuba. Rien ne doit-être négligé dans la conduite de l'**enquête** sur cette nouvelle **affaire**.

Rappel du cas d'Ubatuba

A l'aube d'un jour de septembre 1957, des pêcheurs d'Ubatuba observent avec stupéfaction un objet lumineux en forme de soucoupe descendant du **ciel** en direction de la **mer**. Arrivé au niveau des **flots**, il explose dans un grand fracas.

Sur les lieux de l'**explosion**, les pêcheurs recueillent des petits débris métalliques. Des analyses **métallographiques**, **minéralogiques** et **cristallographiques** furent **réalisées**. Les résultats furent connus en 1962. Il s'agirait de « magnésium pur, d'un degré de **pûreté** tel que notre métallurgie est incapable de produire ». Une contre-analyse eut **lieu** aux **USA**. Les résultats furent identiques. Cette constatation est d'une importance capitale dans la recherche de la preuve en ufologie. Les fragments d'Ubatuba sont gardés dans les coffres du CBPOANI avec les procès-verbaux des **analyses**. Nous reviendrons prochainement sur cette analyse des fragments d'Ubatuba.

Anne-Marie Abrassart.
Claude Bourtembourg.

Références

Journal - Zero Hora - Porto

Alégré 10.7.1974

11 7.1974

12 7 1974

Journal « O Dia » Rio 12.7 1974

Journal - Diaro do Noite - Rio 2.7.1974

1 Professeur Flavio Augusto Pereira
Président fondateur de la Commission Brasileira de Pesquisa Confidencial dos Objetos Aéreos Nao Indetificados (CBPOANI), rua dos Gusmoes, 100, Sao Paulo, Brésil.

Phénomènes astronomiques importants en 1976

A LIRE...

Au début de mars 1976, la SOBEPS sortira un ouvrage destiné à la vente en librairie et qui présentera le phénomène OVNI sous un jour nouveau. Nous savons qu'il existe actuellement beaucoup (sinon trop) d'ouvrages traitant d'ufologie sur le marché et qui tous présentent souvent de nombreux points communs. C'est précisément pour montrer aux lecteurs de ces ouvrages qu'il y a aussi autre chose à dire sur les OVNI que nous avons décidé d'écrire ce livre.

Véritable synthèse des activités de la SOBEPS et d'INFORESpace durant les quatre dernières années, cet ouvrage est une œuvre collective écrite sous la direction de Michel Bougard. Un certain nombre d'exemplaires numérotés et dédiés sont réservés aux lecteurs d'INFORESpace au prix réduit de 280 FB. Ce livre, intitulé « Des soucoupes volantes aux OVNI », comportera environ 300 pages abondamment illustrées.

La souscription à cet ouvrage est dès maintenant ouverte. En virant la somme de 280 FB par exemplaire désiré à notre CCP n. 000-0316209-86 ou à notre compte bancaire no. 210-0222255-80, et en précisant éventuellement à qui adresser la dédicace, vous réservez ainsi un exemplaire unique et nous aidez à financer l'édition de l'ouvrage. D'avance, nous vous en remercions.

REUNION PUBLIQUE A LIEGE

Le vendredi 20 février prochain, en la salle de l'Hôtel des Comtes de Mean, 13 Mont-St-Martin, à 20 h 00 précises, la SOBEPS organisera une nouvelle réunion publique. M. Jacques Bonabot, directeur du Groupement Etude Sciences Avant-Garde — Studiegroep voor Progressieve Wetenschappen (GESAG - SPW), tiendra une conférence sur les « OVNI en pays flamand ». Un sujet inédit présenté par un spécialiste incontesté des observations d'OVNI au-dessus de la partie nord de la Belgique. Agrémentée d'une projection de diapositives, c'est une réunion à ne pas manquer. (Prix d'entrée : 30 FB).

En ce début d'année, il nous a semblé intéressant de vous communiquer les principaux phénomènes astronomiques, observables à l'oeil nu, qui se dérouleront en 1976.

Vous trouverez ci-dessous, pour chaque mois de l'année, le nom des planètes visibles, de même que leur magnitude et leur degré d'élévation maximum dans le ciel, en se référant à l'équateur céleste qui représente lui-même un angle nul (0°). Cette dernière caractéristique se nomme déclinaison.

Notons en passant que plus la magnitude d'un astre est négative, plus cet astre est lumineux. A la campagne ou dans tout endroit dépourvu d'éclairage parasite, par nuit sans lune, l'oeil nu nous permet d'atteindre la magnitude limite de +6, représentant donc les étoiles les moins lumineuses discernables.

Plus la déclinaison d'un astre est positive, plus cet astre est haut dans le ciel.

Si la déclinaison se trouve négative, cela signifie que l'astre se trouve en dessous de l'équateur céleste donc dans l'hémisphère céleste sud.

Nous espérons que ce chapitre astronomique permettra aux intéressés de se familiariser avec l'aspect, déroutant parfois, des planètes et des principales étoiles. Nous espérons aussi éviter le risque de confusion avec d'éventuels OVNI.

JANVIER

- Mercure : visible comme étoile du soir vers le 7 (+0,0; -18,14"). Son éclat diminue de jour en jour.
- Vénus : visible le matin, à l'est. Eclat maximal (-3,6; -20,16"). Couleur blanche.
- Mars : visible toute la nuit. Couleur rouge-orange (-1,0; +25,47°).
- Jupiter : visible toute la nuit. Saturne également : couleur jaune (un grossissement de 10 x permet déjà de distinguer les anneaux qui ceignent la planète. (-0,1; +20,22").
- Le 4 : plus courte distance Terre-Soleil.
- Le 28 : Conjonction de Vénus avec la Lune.
- Sirius brille dans le sud, le soir. Au sud-est, haut dans le ciel, l'amas des Pléiades, ressemblant à un minuscule chariot: distance : 500 années-lumière.

FEVRIER

- Mercure : visible comme étoile du matin (est) vers le 16 (+0,4; -19,39").
- Vénus : visible le matin à l'est, jusqu'à la fin du mois (-3,4; -21,38°).

- Mars : visible toute la nuit (+0,1; +25,40°). Son éclat diminue lentement.
- Jupiter : visible le soir à l'ouest jusqu'aux environs de 23 h 00 (−1,8; +7,05).
- **Saturne** : visible toute la nuit (−0,0; +20,55").
- Le 23. occultation de la planète Neptune par la Lune. Magnitude de la planète : +7,7. Seule la réapparition sera **observable**, à 04 h 10.

MARS

- Mars : visible depuis la tombée de la nuit, jusqu'à 03 h 00 environ (+0,7; +25,50°).
- Jupiter : visible le soir à l'ouest (−1,7; +9,16°).
- Saturne : visible toute la nuit. Son éclat diminue (+0,2; +21,15°).

AVRIL

- Mercure : visible comme étoile du soir (ouest) vers le 28 (−1,3; +12,24°).
- Mars : se couche de plus en plus **tôt**. Visible la première partie de la nuit. Son éclat diminue en même temps que s'accroît sa distance à la Terre (+1,2; +25,00°).
- Saturne : se couche de plus en plus **tôt**. Visible jusqu'à 02 h 30 (+0,2; +21,18°).
- Le 29 : éclipse annulaire de **Soleil**, visible depuis la Belgique comme éclipse **partielle**.
 - début : 10 h 01 **min** 58 sec
 - milieu : 11 h 18 min 29 sec (phase = 0,441 à Ostende et 0,494 à Virton)
 - fin : 12 h 39 min 21 **sec**.

MAI

- Mars : visible le soir; se couche vers **minuit**, à l'ouest (+1,6; +22,25°).
- Jupiter : visible le matin à l'est (−1,6; +14,09°).
- Saturne : visible la première partie de la nuit à l'ouest (+0,4; +21,02").
- Le 13 : éclipse partielle de **Lune**, en partie visible en Belgique à partir du lever de notre satellite naturel (20 h 10). Grandeur : 0,128. **Fin** à 21 h 32.
- Le 27 : occultation de Jupiter (magnitude: −1,6) par la Lune. Seule la réapparition sera observable, à 04 h 24. Age de la Lune : 27,7 jours. (Matin à l'est).

JUIN

- Mercure : visible le matin à l'est vers le 15 (+1,0; +15,53°).
- Mars : visible le soir à l'ouest (+1,8; +23,54°).
- Jupiter : visible le matin à l'est (−1,6; +16,15").
- Saturne : visible le soir à l'ouest. **Disparaît** lentement, noyée dans les lueurs du couchant (+0,5; +20,28°).

JUILLET

- Mars : visible le soir à l'ouest (+1,9; +11,37°).
- Jupiter : visible le matin à l'est. Son éclat augmente doucement (−1,7; +17,49°).
- Le 3 : plus grande distance Terre-Soleil.
- Le 8. occultation de la planète Neptune (+7,7) par la Lune.
 - Disparition de la planète derrière la Lune : 20 h 51 min 00 sec.
 - Réapparition de la planète de derrière la Lune : 21 h 50 min 01 **sec**.
- Observer le soir, du sud au nord, la Voie Lactée (bords de notre Galaxie).
- Au zénith, l'étoile **Véga**, de magnitude +0,14. Distance : 25 années-lumière. Le système solaire en entier se déplace vers cette étoile à la vitesse de 20 km/sec.
- En fin de mois, nombreux météores **visibles**.

AOUT

- Mercure : étoile du soir à l'ouest, vers le 26 (+0,1; +7,27°).
- Mars : visible jusqu'à la mi-août, le soir à l'ouest (+1,9; +4,03").
- Jupiter : visible la seconde moitié de la nuit à partir de l'est (−1,9; +18,52°).
- Saturne : visible le matin à l'est en fin de mois (+0,5; +18,44°).
- Vers le 11 : attention !! Chute de météores (Perseïdes). Moyenne de 60 météores/heure.. A voir vers **minuit**, en direction du nord.
- Au **nord**, bas sur l'horizon, l'étoile Capella, du Cocher. Magnitude +0,21. Distance de 45 années-lumière. Plusieurs dizaines de fois la grandeur du Soleil.

SEPTEMBRE

- Jupiter : se lève de plus en plus **tôt** (vers 21 h 00) (−2,1; +19,19).
- Saturne : visible le matin à l'est (+0,6; +17,47°).

OCTOBRE

- Mercure : étoile du **matin**, à l'est vers le 7 (−0,6; +1,29°).
- Vénus : visible depuis la **mi-octobre**, le **soir** à l'ouest (−3,4; −17,41"). Cette planète devient le corps céleste le plus lumineux après le Soleil et la Lune. Son éclat augmente.
- Jupiter : visible toute la nuit. Lever vers 19 h 30. Conjonction avec la Lune le 12; (−2,3; +19,09°).
- Saturne : visible la seconde moitié de la nuit (**sud-est**) (+0,6; +17,00°).

- Vers le 9 : **attention**, chute de météores (essaim des **Draconides**).
- Le 23, éclipse totale de **Soleil**, invisible en Belgique.

NOVEMBRE

- Vénus : visible le soir à l'ouest. Son éclat augmente encore (phase de 0,860 le 11) ($-3,5$; $025,14^\circ$).
- Mars : visible le matin à l'est ($+1,7$; $-18,37^\circ$).
- Jupiter : Opposition le 18. Visible toute la nuit dans les meilleures conditions. Une petite lunette astronomique permet de voir ses quatre satellites découverts par Galilée. (Io, Europe, **Ganymède** et **Callisto**) ; ($-2,4$; $+18,24^\circ$).
- Saturne : se levant vers 23 h 00. devient visible la 2ème moitié de la nuit ($+0,6$; $+16,33^\circ$).
- Les 6 et 7 : éclipse de Lune par la **pénombre**, visible en Belgique uniquement par pose photographique. Début : 21 h 45. Fin : 02 h 16 (grandeur : **0,864**).

DECEMBRE

- Mercure : étoile du **soir**, à l'ouest vers le 20 ($-0,5$; $+25,35^\circ$).
- Vénus : visible le soir à l'ouest, **éclat** maximal ($-3,7$; $-21,59^\circ$).
- Mars : visible le matin à l'est ($+1,6$; $-22,57^\circ$).
- Jupiter : visible toute la nuit ($-2,4$; $+17,33^\circ$).
- Saturne : visible toute la **nuit** ($-0,4$; $+116,37^\circ$).
- Repérer dans le sud, la célèbre constellation d'Orion. En dessous et à droite du Baudrier (trois étoiles en ligne droite), on distingue la fameuse nébuleuse du même nom. Au-dessus et à gauche du **Baudrier**, l'étoile **Bételgeuse**, 400 x le diamètre **solare**, à 470 années-lumière. Au sud, **Sirius**, magnitude $-1,37$, deux fois le diamètre du **Soleil**, à 9 années-lumière.

COULEUR DES PLANETES :

- Mercure : blanche
- Jupiter : blanche
- Vénus : blanche
- Saturne : jaune
- Mars : rougeâtre

Toute personne désirant s'initier et intéressée par la recherche astronomique, peut recevoir gratuitement et sans engagement, le « Guide de l'Astronome Débutant ». Prendre contact avec l'**Astra-Club** — Groupement **Ardennais** d'Astronomie et d'Astronautique. Avenue Constant Grandprez. 23 — 4970 Stavelot: tél. **080/88.26.14**.

Louis Grégoire.

Comme annoncé à diverses **reprises**, nous avons décidé de réserver quelques lignes aux **remarques**, critiques et autres renseignements que vous pourriez nous envoyer.

Il est bien entendu que le peu de place nous interdit de reproduire in extenso tout le courrier **reçu**. Nous ferons donc un choix parmi celui-ci en fonction de l'intérêt réel de vos **lettres**. Ne soyez donc pas déçus si vos remarques ne sont pas toujours toutes publiées.

D'autre **part**, il est clair que nous ne publierons que des extraits de lettres signées avec mention de l'expéditeur. Enfin, nous tenons à préciser que les **avis** exprimés dans cette rubrique n'engagent en rien la responsabilité de la SOBEPS.

Cette fois c'est une lettre de M. André Dufour, **architecte**, de Bruxelles, que nous **publions**. Elle s'adresse en fait à M. Brinsley Le Poer Trench et elle concerne un article de ce dernier paru dans le n° 20 d'Infoespace, et qui était consacré à « Oloron et Gaillac: des effets de miroirs? ». Un article qui aura **décidemment fait** couler beaucoup d'encre, puisque dans notre dernier numéro (n° 24), notre collaborateur, M. Yves Toussaint, avait **déjà** violemment critiqué les hypothèses de Le Poer Trench. Mais voici ce qu'en pense M. A. Dufour.

• Vous *considérez la chute de « cheveux d'ange » comme une objection possible à votre hypothèse des projections; puisque des retombées de matière seraient, pensez-vous, incompatibles avec un phénomène de nature virtuelle. Il me semble que, bien au contraire, vous passez à côté d'un indice qui tendrait à renforcer votre hypothèse. Les « cheveux d'ange » pourraient être, justement, la matière réfléchissante utilisée pour réaliser les héliogrammes.*

*Vous imaginez vous-même un * nuage de miroirs : il vous mord le bout du nez, on en a peut-être ramassé les morceaux sans y penser. Evidemment des retombées matérielles trahissent vraisemblablement la présence réelle d'un (ou plusieurs) OVNI quelque part, mais pas nécessairement sous la forme nit à l'endroit où ils ont été aperçus. Ce complément à votre hypothèse comporte certains corollaires intéressants.*

1. *Il y a eu des retombées de « cheveux d'ange » dans les deux cas (Oloron et Gaillac), ce qui signifie que les deux cas auraient été des protections, comme d'ailleurs vous l'envisagez vous-même.*

Chronique des OVNI

De la Renaissance au Roi Soleil ... (2)

2. S'il s'agit bien de **projections**, il y alors, dans le chef de leurs auteurs, intention de montrer (ou de se montrer), c'est-à-dire tentative de **communication**, quelle que puisse être la portée ou le sens précis de cette intention. Ceci nous conduit à une troisième point.
3. Si les phénomènes OVNI sont — comme il est raisonnable de le penser — le fait d'êtres intelligents, d'où qu'ils **viennent**, nous pouvons risquer un essai de classification de ces phénomènes d'après les catégories intentionnelles ou comportementales présumées auxquelles ils appartiennent. Ainsi les cas d'Oloron et Gaillac seraient classés sous - tentatives de communication »; d'autres cas, par exemple, figurent sous la rubrique « intention de voir sans être vus » (visites discrètes et fuite à l'approche de l'homme); ou encore, » intention d'observer sans contact » (visite **franche**, **atterrissage**, etc., mais impossibilité d'échange d'informations); etc...

Une constante semble se dégager de l'ensemble du dossier OVNI : il n'y a pas d'agression délibérée. Tout dommage causé à des personnes ou des choses semble **involontaire**, ou tout au plus dicté par les nécessités de l'investigation.

Toute réflexion dans cette voie présuppose que l'on admette que les « **Galaxiens** » (comme les appelle J. Sendy) auraient des structures mentales analogues aux nôtres et **fonctionnant** conformément à la même logique fondamentale. Personnellement, et **bien** modestement, j'incline à penser que tel est en effet le cas : parce que les lois de la logique — comme celles de la physique — sont vraisemblablement universelles. Pour la même raison, il me semble peu probable que les « **Galaxiens** » soient des petits êtres verts avec des oreilles pointues et une bouche en cul de poule située à la place du nombril, mais je pense au contraire qu'ils nous ressemblent, et peut-être plus encore que nous ne nous risquons à l'imaginer.

Je laisse à de plus compétents et plus érudits que moi le **soin** de poursuivre pareille réflexion. -

Le début du 17^{ème} siècle fut **marqué**, on s'en souvient (1), par l'observation de nombreux phénomènes aériens insolites. Dans cet inventaire, il ne faudrait pas oublier les mystérieuses « canonades » **qui** firent résonner le ciel à diverses époques. Rappelons le - météore bruyant » observé le 17 novembre 1623, au-dessus de l'Allemagne et de l'Autriche (phénomène rapporté par **Képler**). Une étrange série de - coups de canon - éclata dans le ciel du Berkshire (Angleterre) le 9 avril 1628, et le phénomène se reproduisit le 9 septembre 1642 au-dessus de la France et de la **Grande-Bretagne**, ainsi que le 11 octobre 1749, au-dessus de la Normandie.

Le « **Memorial Historica Espanol** » (tome XVI) relate qu'en 1640, au fort de la Kenoque (ou Knoque), qui était une défense de la ville d'Ypres (**Belgique**), les soldats du fort aperçurent au zénith une armée complète marchant à travers les flammes. A peine était-elle **déployée**, qu'ils en virent deux autres, une venant de l'est et l'autre de l'ouest. Selon le texte, ces deux armées « se mirent en ordre de combat et **bataillèrent** contre celle venue du nord; le combat dura une heure et les coups s'entendirent clairement... ». S'agissait-il d'aurores boréales comme certains l'ont avancé ? Il faut être rudement naïf pour interpréter une aurore boréale comme une bataille rangée. De plus, le vacarme enregistré n'est guère compatible avec les sons quelquefois produits lors de ces phénomènes naturels.

A la date du 11 mars 1643, le chroniqueur anglais John Evelyn écrivait dans son « Journal - (2) : « ...je ne dois pas oublier ce qui nous a fortement étonné la nuit dernière, à savoir un nuage luisant dans l'air, ressemblant à une épée. la pointe dirigée vers le nord; il était aussi brillant que la Lune, le reste du ciel étant très clair; cela commença vers onze heures du soir et disparut vers une heure; tout le sud de l'Angleterre le vit ». Une autre chronique anglaise relate que trois années plus tard, le 21 mai 1646, entre New-Market et Thetford (Comté de Norfolk), « on vit un pilier comme un nuage venant de la **terre**, puis comme une sorte d'épée avec sa garde **étincelante**, pointée

1. Inforespace n° 24

2. John Evelyn vécut de 1620 à 1706; à l'âge de 23 ans il partit pour l'étranger, se fixant, d'abord en France puis en Italie. Son « **Diary** » ne fut complètement et fidèlement édité qu'en 1955

vers le sol... Ce pilier monta dans le ciel où il prit une forme de pyramide et finit par disparaître sous la forme d'une flèche de clocher; une lance redescendit alors vers le sol... Cela dura pendant une heure et demie. Vers la même époque, on vit à Brandon un navire aérien passer dans le ciel... ». Le même ouvrage rapporte qu'à la fin de ce mois de mai 1646, d'étranges personnes et animaux apparurent dans le ciel de La Haye (Pays-Bas), tandis que, venant du sud-est, « une importante flotte de navires aériens avec de nombreux marins à bord » s'approchait de ce spectacle insolite. Un gigantesque combat suivit et au moment de la disparition du phénomène, on vit alors « comme une grande nuée apparaître là où il n'y avait rien auparavant... ». Menzel (3) qui rapporte ce document n'y voit, bien entendu, que phénomènes atmosphériques naturels. Peut-être, mais il ne s'agit que d'une hypothèse. Et ce ne sont certes pas des phénomènes naturels qui peuvent expliquer l'apparition « d'hommes vêtus de blanc et brandissant des épées fulgurantes » sur les remparts de Thuin (Belgique) en 1653, alors que des troupes françaises tenaient le siège de la ville. Cette intervention qualifiée de « divine » à l'époque fit déguerpier les assaillants au grand soulagement des Thudiois.

Est-ce aussi un phénomène naturel qui peut expliquer ce qui s'est passé le 15 août 1663, dix années plus tard, en Russie. Le texte qui le relate est extrait des « actes historiques rassemblés et édités par la commission archéologique » (4), et il s'agit de « rapports du monastère St-Cyrille de Belozero aux autorités, sur les météores signalés dans le district de Belozero ». Voici un extrait du dernier de ces rapports : « A Sa Seigneurie l'archimandrite Nikita, à Sa Seigneurie le starets (5) Matveï, à Sa Seigneurie le starets cellier Pavel et à Leurs Seigneuries les startzi du synode du monastère St-Cyrille, votre serviteur, Seigneurs, Ivancho Rjevskoi... vous salue jusqu'à terre... Le paysan Levka Fedorov du village de Mys m'a dit ce qui suit ; en ce jour quinzisième du mois d'août 1717 (6), samedi.

du district de Belozero, des villages de Robozero, de diverses terres et de divers domaines, se tenaient les gens à la messe, en l'église paroissiale, en grande foule, et à ce moment-là retentit, venant des deux, un bruit très tort et beaucoup de gens sortirent sur le parvis de l'église, et lui, Levka, se tenait là sur le parvis et vit la manifestation divine : du côté hivernal (nord), du plus clair des cieux, non d'un nuage, sortit un grand feu sur Robozero et se dirigea vers Midi, le long du lac, au-dessus de l'eau, et avait cette flamme vingt sagènes (5) et davantage de toutes parts, et une fumée bleue était à côté et devant la flamme, sur vingt sagènes, deux rayons de feu aussi... et du grand feu et des deux flammes plus petites, plus rien ne fut; et après une heure environ, le même feu revint à nouveau sur le lac, de la place même où il avait la première fois disparu, et alla du midi vers l'ouest sur une demi-verste (5) et disparut de la même manière; la troisième fois ce feu revint plus effrayant que la première par sa grandeur et, par la suite, s'en alla vers l'ouest : et resta, en tout, sur Robozero, ce feu, au-dessus du lac, environ une heure et demie et ledit lac a deux verstes en long et une en travers...; sur le lac naviguaient des paysans dans une barque, et la flamme de ce feu était si brûlante qu'ils ne purent s'en approcher; et le lac, lui, était éclairé jusqu'au fond, au plus profond, au centre, il a, ce lac, quatre sagènes, et le poisson qui s'enfuyait vers les rives, tous l'ont vu et, en dessous du feu, l'eau devenait, par la flamme, comme couverte de rouille... ».

Interprétons maintenant cette observation en termes actuels et nous verrons que la doute n'est plus permis. Il s'agit d'un corps flamboyant d'une quarantaine de mètres de diamètre avec comme deux faisceaux « de feu » (lumineux ?) à l'avant. L'objet se dirige vers le sud en survolant le lac de Robozero, disparaît, et réapparaît par après à une distance d'environ 500 mètres au sud-ouest de l'endroit où il avait disparu. Son intensité diminue et il disparaît à nouveau. Pas pour longtemps, car le voici de nouveau, plus impressionnant encore que la première fois, plus lumineux, à un demi-kilomètre plus à l'ouest. Enfin il s'éteint et disparaît définitivement; la durée totale de la présence du phénomène au-dessus du lac fut d'environ une heure et demi. Notons encore que les dimensions de ce lac sont assez réduites : 2 km de long et 1 km de large, pour une profondeur maximale d'environ 8 mètres. La chaleur émise

3 D.H. Menzel, Flying Saucers. Harvard University Press. Cambridge. 1953

4 Edité à St-Petersbourg, 1842, chapitre 170, pp 331-332, repris du n° 27, mars 1971, de « Phénomènes Spatiaux » (pp. 9-14), organe du GEPA

5 Starets ancien ou vénérable, une sagène - 213 m. une verste = 1,066 m.

6. Il s'agit de l'an 1717 depuis la création du monde », soit 1663 pour notre calendrier. Signalons que Robozero est situé près du lac Blanc, à environ 400 km à l'est de Leningrad

Figure 1.

Le phénomène observé le 4 novembre 1697 en divers endroits du nord-ouest de l'Allemagne.



par l'objet est si forte qu'elle empêche des paysans en barque de s'en approcher, et la lumière qu'il émet est si intense qu'elle fait fuir les poissons du lac. Signalons enfin un effet physique bien observé : là où le phénomène est très proche de la surface de l'eau, il y apparaît une pellicule foncée semblable à de la rouille.

Bien évidemment, certains virent dans cette observation un banal phénomène naturel. Dans l'ouvrage « Phénomènes astronomiques dans les chroniques russes » (7), l'astronome D.O. Sviatskii écrit : « L'explosion de l'aérolithe du 15 août 1663 s'est produite vraisemblablement dans la direction sud-ouest, le matin, avant midi, par ciel clair. Deux fragments ont été projetés selon une direction sud, passant au-dessus du lac, le troisième et le quatrième fragment sont tombés à l'ouest ». Une hypothèse qui ne tient pas compte de la durée de l'observation, de la taille du phénomène, ni du fait que l'objet a été observé à des instants successifs et non en même temps comme l'implique cette explication par météorite. Disons-le sans ambages, jamais une météorite, une comète ou une foudre en boule ne pourra expliquer le phénomène observé en août 1663 en Russie, et il s'agit bien, au sens strict de l'expression, d'un objet volant non identifié.

On a retrouvé dans les Archives du Service Hydrographique de la Marine Française, une communication que fit le Capitaine Izaak Guiton, à son arrivée au port de La Fosse, à Nantes, le 10 mars 1672. En voici un extrait (8) : « ... un lundy a une heure après mydy le huitiesme février 1672, estant dans la Manche, par le temps du monde le plus serain, s'est apparue a nous une estoille au dessus de nostre teste, environ de la longueur de quinze pieds. De là est allée tomber du costé du nord, lessant une fumée qui s'est formée en deux navirs avec chacun leurs deux huniers et la mizene et leurs grandes voilles serrés et envergés, ayants tous deux le devant au sus (sud). Celuy du nord estoit plus grand que celuy du sus. Et, comme ils alloient aynsy, ils se sont

séparés environ de quatre pieds de large l'un de l'autre, au milieu desquels s'est formé un autre navire, paroissant plus gros que les autres, tout noir, nous montrant le derrière et tournant le devant au nord, sans aucune voile, mais pourtant garny de ses mas, vergues et cordages, comme s'il avait esté à l'ancre. Ce qui nous a paru l'espace d'une grosse demy heure. Et puis après, s'estant point ensemble, se sont dissipés en allant, du costé du sus, sans en lesser aucune marque... »

Là aussi une observation précise, naïve peut-être dans les descriptions, mais qui interprétée fait penser à certains aspects de phénomènes OVNI actuels. A quoi un marin pourrait-il comparer un objet insolite dans le ciel, à un navire bien sûr, c'est la seule « machine » qu'il connaisse. Et avez-vous déjà regardé à quoi ressemblait un navire du 17ème siècle, sans voile, entièrement noirs, lorsqu'il est vu par l'arrière ? Faites l'expérience, et vous comprendrez aisément comment il faut interpréter l'observation du Capitaine Izaak Guiton.

On voit donc qu'on est toujours confronté aux mêmes genres de phénomènes, avec des caractéristiques communes, quel que soit l'endroit de l'observation et l'époque précise de ce siècle. Faut-il admettre que cette période connut des aurores boréales et passages de comètes particulièrement nombreux, ou bien faut-il chercher ailleurs la solution du mystère. Nous pensons quant à nous, qu'il s'agit bien là de relations de phénomènes de type OVNI, tel qu'on les définit aujourd'hui. N'oublions pas non plus que les astronomes de l'époque avaient acquis une certaine somme de connaissances et que les phénomènes naturels signalés ci-dessus étaient quand même bien connus.

D'ailleurs, l'astronome Edmund Halley, professeur de géométrie à l'Université d'Oxford, qui en 1682 devait le premier observer la comète à laquelle son nom est désormais attaché (9), fit lui-aussi plusieurs observations intéressantes. Ainsi, en mai 1677, il vit une « grande lumière dans le ciel » à plusieurs kilomètres d'altitude, au-dessus de l'Angleterre du sud. C'est aussi la même année, le 30 décembre plus précisément, que Pierre Bou-

7 Edité à Petrograd, 1915, p. 190

8 Extrait de Lumières Dans La Nuit, n° 128, octobre 1973, p. 13

9 Edmund Halley vécut de 1656 à 1742. A 26 ans, il découvrait - sa comète, et par calcul, en appliquant pour la première fois les lois de Newton sur le mouvement, il en prévoyait correctement le retour pour 1758.

Figure 2.
Une aurore boréale selon certains, mais que vient faire ce corps ovoïde suivi d'une trainée ... La confusion n'est pas possible, sur un arrière-plan de phénomène naturel, il s'agit bien d'une évolution d'OVNI au sens moderne du terme



tard, officier à bord du brûlot « La Maligne » qui se trouvait à l'ouest de Grenade, notait dans le livre du bord l'apparition d'une « étoile avec grande lumière et accompagnée de plus de 200 rayons de grande clarté, et nous en estions tous *esperdus*... ». Après avoir communiqué son observation de mai 1677, Halley reçut d'autres rapports aussi insolites. Ainsi l'Italien Montanori, professeur de mathématiques, lui envoya une lettre où il détaillait l'observation qu'il avait faite quelques mois auparavant, le 21 mars 1676 : « Cela apparut, » écrit-il, « une heure et 45 minutes après le coucher du soleil, venant de Dalmatie au-dessus de l'Adriatique. Cela traversa toute l'Italie, à une altitude de plus de 60 km, en émettant un sifflement au moment où il survolait Ronzare. Il passa au-dessus de Livourne et franchit alors la mer jusqu'en Corse toujours accompagné d'un bruit que l'on peut comparer à celui d'une charrette roulant sur des pierres. J'estime que cela se déplaçait à près de 260 km à la minute (plus de 15 000 km/h !) Cela semblait être une grand corps car ses dimensions apparentes étaient supérieures à celles de la Lune. » Quand des astronomes entraînés à l'obser-

vation de météores ou de comètes parlent en ces termes d'un « grand corps bruyant » qu'ils n'ont pas pu identifier, qui oserait douter de la nature insolite du phénomène observé.

Un autre document (10) nous relate d'ailleurs sans doute le même événement, quoiqu'on le date ici de la fin du mois : « Le 31 de ce mois de mars, environ à deux heures de la nuit, on a vu dans le ciel un feu volant d'une grandeur démesurée qui illumina la terre pendant son passage très rapide, comme si c'était midi. Cette grande vapeur fut aperçue pendant quelques instants en toute l'Europe et passa au-dessus de la ville de Florence, de l'orient vers l'occident, suscitant la stupeur et la frayeur chez tous ceux qui la virent. Il naquit beaucoup de commentaires et les professeurs d'astrologie é mirent des prévisions à son sujet... » Une observation similaire devait d'ailleurs être faite le 6 mars 1716, un peu après 19 h 00, toujours par le professeur Edmund Halley. Ce dernier avait reçu, peu après le rapport de Montanori, un autre document que lui envoyait cette fois un astronome de Leipzig, M. Gottfried Kirch. On peut y lire : « Le 9 juillet 1686, à 01 h 30, un globe de leu muni d'une queue apparut environ à 8,5° de la constellation du Verseau, et resta immobile pendant près de huit minutes. Son diamètre était à peu près la moitié de celui de la Lune. Il émettait tellement de lumière qu'on pouvait presque lire sans l'aide

10. Notizie Diverse di Firenze - anno 1676, pp. 406-407. Il s'agit d'un document qu'un de nos membres a réussi à retrouver et qui appartient au Marquis Alessandro Loteringhi della Stufa, château du Calcione à Arezzo (Italie).

d'une bougie. Ensuite, il quitta sa position mais très graduellement. Ce phénomène fut aussi observé par d'autres au même moment, et notamment par Schlazius dans une ville située à 18 km de Leipzig. Il était alors à peu près minuit et l'élévation de l'objet était de 60° à partir de l'horizon sud. Il semblait se trouver à une altitude de 50 km et il obliqua subitement vers le bas en laissant échapper deux globules visibles uniquement avec un instrument d'optique. Je note qu'un phénomène similaire avait déjà été vu à Leipzig le 22 mars 1680, ainsi qu'à Hambourg, vers 03 h 00, et que le globe semblait alors se situer à une altitude de 65 km, vers le nord-nord-est. »

S'agissait-il chaque fois de phénomènes naturels tels que passages de comètes, des levers de planète (Vénus), etc... Il est peu vraisemblable que ces astronomes aient pu à ce point se tromper. Il est pourtant bien difficile de trancher surtout quand un profane utilise un terme bien précis sans se douter qu'il sème la confusion dans son témoignage. Ainsi, le 20 décembre 1689, un certain Jacob Bee notait dans son journal : *«...une comète apparut à 16 h 45... elle avait d'abord la forme d'une demi-lune très brillante, mais elle se changea ensuite en une épée étincelante et disparut vers l'ouest... »*. Je crois qu'ici le terme de comète est plutôt mal choisi, et que des observateurs mieux entraînés tels Halley, Montanori et Kirch, auraient parlé d'objet, de corps inconnu, de globe, à défaut de pouvoir utiliser le terme d'OVNI qui restait à inventer (fig. 2).

Le 6 mai 1692, trois objets en formation étaient observés en plein jour au-dessus d'Edo (ancien nom de Tokyo) au Japon. En janvier 1694, le curé de Dolgelley (Pays de Galles) rapportait que *- seize meules de foin et deux granges avaient été brûlées par une sorte de vapeur enflammée que l'on voit souvent venir de la mer... »*. Déjà au 15^{ème} siècle, et surtout durant le 16^{ème}, on vit le long des côtes galloises de semblables « feux marins » qui provoquaient la panique parmi les populations du littoral. Enfin, le 4 novembre 1697, une sorte d'énorme sphère, très lumineuse au centre, survola lentement Hambourg et d'autres villes du nord-ouest de l'Allemagne (fig. 1).

Nous sommes ainsi arrivés à la fin du 17^{ème} siècle dont la dernière observation que nous avons trouvée est datée de 1699. Elle est extraite de « L'histoire du Diocèse d'Avignon », par l'Abbé Granget (1862). Voici les faits (11) : *« Arrivé près*

de l'oratoire qui se trouve vis-à-vis la chapelle de Notre Dame De Ste-Garde (St-Didier-Vaucluse), je vis le ciel s'ouvrir, une grande lumière parut, et bientôt j'aperçus trois globes de feu. Celui du milieu était élevé au-dessus des autres. Voilà, me dis-je, les lumières dont on m'a parlé. Aussitôt je tombai à genoux, et je bénis Dieu d'une si grande merveille. En même temps, deux nouvelles lumières apparurent, mais un peu au-dessus de l'endroit où est la chapelle. Je m'avançais jusqu'à l'oratoire où se trouve représenté le mystère de la Résurrection de Jésus Christ. Les deux globes s'unissent alors à celui du milieu et disparaissent. J'approchai et je vis à travers les vitres la chapelle extraordinairement éclairée. Je sonnai; un enfant de huit ans, neveu de M. Martin, vint m'ouvrir. Je lui demandai s'il n'y avait personne dans la maison; il me répondit qu'il était seul. Je l'interrogeai sur les lumières que je voyais éclairer si vivement la chapelle. L'enfant me dit qu'il n'y avait pas même de lampe. J'avoue que je fus alors extrêmement surpris... »

A l'époque de ces derniers faits, Louis XIV règne en monarque absolu dans son château de Versailles à peine achevé. Son orgueil démesuré l'entraînera dans une suite de guerres qui finiront par conduire la France au bord de la catastrophe. Dans l'Europe du 17^{ème} siècle, en dépit de ces conflits armés, la science moderne se fonde grâce aux travaux de Bacon, de Descartes, de Galilée et de Newton. L'Europe s'apprête à entrer dans le 18^{ème} siècle, le fameux « siècle des lumières » où de puissants mouvements philosophiques, littéraires et scientifiques vont se développer. Des idées nouvelles vont répandre partout les notions de progrès et de bonheur en éclairant l'homme sur ses droits naturels et son avenir. Nous verrons dans un prochain article que cette expression de « siècle des lumières » est peut-être à prendre dans son sens littéral en ce qui concerne les OVNI, tant les observations furent nombreuses à cette époque.

(à suivre)

Michel Bougard.

11. Repris du bulletin de l'Association des Amis de Marc Thirouin, UFO Informations, 29 rue Berthelot, F-26000, Valence, n° 8, mai-juin 1975, p. 16.

Liste des principaux groupements dans le monde (suite)

ARGENTINE

AAA-DIOVNI

Asociacion Astromodelista Argentina - Division de Investigaciones de OVNI

Président : Jorge S. O. Milanese

Avenida Entre Rios 676. p. 13. Dco. « B »

CIFEX

Centro de Investigacion sobre Fenomenos de Inteligencia Extraterrestre

Président : Juan Ruben Halebian

Casilla de Correo n° 78, sucursal 31

Buenos Aires.

CIOVNI

Comision de Investigacion de Objetos Voladores Nao Identificados

Président : J. Guillermo Monaco

Ramirez de Velazco. n° 377

San Salvador de Jujuy (Prov. de Jujuy)

EDOVNI

Estudio de los Objetos Voladores No Identificados

Président : Luis A. Reinoso

Casilla Postal 343

Rosario (Santa Fé)

CDC

Centro de Documentacion Cientifica

Directeur : Arturo P. Ferretto

Beazley 106/108

Avellaneda (Prov. de Buenos Aires)

BRESIL

ABECE

Associação Brasileira de Estudo das Civilizações Extraterrestres

Président : Dr Guilherme Wirz

Praça da Republica, 424 conj. 63

01000 Sao Paulo

CEOANI

Clube de Estudos dos Objetos Aereos

No Identificados

Président : Danilo

Conjunto Coophana. Quadra « M »

Rua -A -, n° 10

69 000 Manaus (Amazonas)

CICOANI

Centro de Investigação Civil de Objetos Aereos Nao Identificados

Président : Hulvio Brantaleixo

Caixa Postal 1675

30 000 Belo Horizonte (Minas Gerais)

GEPA2

Grupo de Pesquisas Aeroespaciais Zênite

Président : Alberto Romero

Condomino Alta Ondina. EDF. Italia, Apto. 201

40 000 Salvador (Bahia)

OECE

Organização para Estudos Cientificos

Président : Fernando G. Sampaio

Rua Barros Cassal, 705 - bloco gama - apto. 303

90 000 Porto Alegre (Rio Grande do Sul)

AUSTRALIE

TUFOIC

Tasmanian UFO Investigation Centre

366 Huon Road

South Hobart, Tasmania - 7000

NOUVELLE ZEELANDE

SATCU

Scientific Approach To Cosmic Understanding

Editeur : Fred & Phyllis Dickeson

33 Dee Street

Timaru

revue : Xenolog

DANEMARK

on nous prie d'apporter les corrections suivantes :

SUFOI

Skandinavisk UFO Information

Président : Flemming Ahrenkiel

Niels Bohrs Alle 12

DK-2860 Soeborg

revue : UFO-NYT (éd. : Iver O. Kjems)